



\* 0 0 0 3 5 8 5 \*

4

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Villeneuve*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *21 janvier* 1899.

Le Chef de service du Département,

*Ducul*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions, vont du n° 13 de l'année 1902. au n° 12 de l'année 1909. Ce que nous certifions.

Villeneuve le 28 Mai 1909.



L'Officier de l'Etat Civil.

Félix Chablain

*(Decorative flourish)*

1909.

N° 13.

Simone & Rota.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Simone Giuseppe, laveur

Etat civil :

de Curin (Italie) domicilié à Villeuveve  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Curin, le deux Janvier mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fils de Giovanni Battista Simone

domicile des parents :

et de Anna née Salamone.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rota Secundina, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de Borgo-Franco (Curin, Italie) domiciliée à Vevey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Borgo-Franco, le treize Novembre mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Giovanni Rota

domicile des parents :

et de Maria Catarina née Quacchia.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeuveve, le douze, à Vevey, le  
treize, à Borgo-Franco le dix-huit et à Curin  
le vingt deux avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice & Police du Canton  
de Naud.

Signatures des époux :

Simone Joseph  
Simone Rota

Secundina  
Signatures des témoins :

G. Amigues, Villeuveve  
Ed. Gapp, Villeuveve

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Félix Chablain

N° 14

Echenard & Dufaux

Nom et profession de l'époux :

1° Echenard Marc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chessel & Brumont-dessous domicilié à Chessel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chessel, le vingt sept février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Charles Louis Echenard, agriculteur

domicile des parents :

et de Fanny Marie née Däppen, à Chessel.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dufaux Fanny Hortense, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard & Noville domiciliée à Crebelley & Noville

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Crebelley, le douze mai mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Marc Dufaux, agriculteur

domicile des parents :

et de Fanny née Currian, à Crebelley.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chessel & Noville, de dix-neuf  
à Montreux le vingt quatre & à Brumont-dessous,  
le vingt cinq avril de l'année courante.

Rectification

Par décision du Département

Muni de l'avis et sollicité du 15  
septembre 1954 a ordonné la  
rectification de l'acte ci-dessus  
en ce sens que l'épouse soit  
désignée comme étant  
originaire de Noville, Remonf  
et Montreux-Châtelard  
Nilleucourt 27 sept. 1954  
L'Officier de l'état civil  
Heilbrant



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Chessel, Noville, de Châtelard  
& Brumont-dessous.

Signatures des époux :

Marc Echenard  
Hortense Echenard née Dufaux

Signatures des témoins :

Ed. Glapp & Vithonnet  
Henriette Echenard Chessel

Communiqué : à Brumont-dessous  
& à Montreux.

L'officier de l'état civil :

Félix Chablain

No 15.  
Cherix & Cardinaux

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cherix Charles, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bes domicilié à Montreux (Les Planches).

Etat civil :

Veuve de Louisa Angélique Cherix née Baud, des le vingt neuf juillet mil neuf cent trois.

Lieu et date de la naissance :

né à Bes, le deux février mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fil de Louis Cherix, agriculteur à Bes

domicile des parents :

et de Mariamé née Cherix, à sigle.

Nom et profession de l'épouse :

2° Cardinaux Emma Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay domiciliée à Montreux (Les Planches).

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Eaulan (Châtelard) le vingt un octobre mil huit cent soixante dix - huit

Noms, profession et

fille de François Philippe Cardinaux, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Rosalie née Perret, aussi décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planches & à Bes, le treize et à Blonay, le quatorze Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Montreux.

Signatures des époux :

Charles Cherix

Emma Cherix née Cardinaux

Signatures des témoins :

H. Deleymy, Villemaire

F. Basset Villemaire

Communiqué : à Bes, Montreux & St. Léger.

L'officier de l'état civil :

Félicx Chablain

N° 16Délibroz et Zimoffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Délibroz Joseph Adolphe, mineur, —  
de Volleget / Palais — domicilié à Roche —  
Etat civil : célibataire

né à Saron, le cinq août mil huit cent Septante quatre  
fils de Antoine Délibroz —  
et de Robine Joséphine veuve Duchez, à Saron —  
2° Zimoffen Marie Célestine, domestique, —  
de Albiniem / Palais — domiciliée à Roche —  
Etat civil : célibataire

née à Leus, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-dix-huit  
fille de Anne Marie Zimoffen, à Brique —  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Roche le sept Juin courant,  
à Albiniem, le neuf Juin courant et à Volleget  
le douze de ce mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Roche, Albiniem et  
Volleget

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Roche et  
à Brique

Signatures des époux :

Délibroz Joseph  
Célestine Délibroz

Signatures des témoins :

Joseph Parchet, à Roche  
Müller Nitard, à Roche

L'officier de l'état civil :

J. Pelletier  
not

N° 17

Aujourd'hui trois août mil neuf cent neuf

Veyret et Tanneur née Trolliet

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Veyret Louis Edmond, mineur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cognin (Savoie) France, domicilié à Roche

Etat civil :

veuf de Julie Marie née Bertrand, décédée le vingt-trois décembre mil neuf cent dix;

Lieu et date de la naissance :

né à Cognin, le vingt-deux octobre mil huit cent soixante et une

Noms, profession et

fil de Louis Veyret

domicile des parents :

et de Rose née Bollen, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Tanneur née Trolliet Bertha-Marguerite, épouse

Lieu d'origine et de domicile :

de Paroman (Savoie) domiciliée à Roche

Etat civil :

divorcée d'avec Frédéric Louis Tanneur, décédé le vingt-cinq avril mil neuf cent huit;

Lieu et date de la naissance :

née à Théniez, le trente juillet mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fille de Louis Trolliet, défunt,

domicile des parents :

et de Léna née Bernard, à la Cour de Peily

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cognin (France), le huit, à Roche, le trois, et à Paroman (Savoie), le dix juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Signatures des époux :

Louis Veyret  
Bertha Veyret

Signatures des témoins :

A. Pottet  
A. Chablon

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne, et à Paroman (Savoie).

L'officier de l'état civil :

J. Helary



N° 18  
Supertuis dit Briaux  
et Lambellet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le Tribunal du dis-  
trict de Vevey par ju-  
gement du 16 novembre  
1933 déclaré définitif et  
exécution le 4 janvier 1934  
a prononcé la dissolution  
par le divorce, du mari-  
age ci-contre.

Villeneuve, le 6 janvier 1934  
L'Officier de l'Etat Civil.

J. J. J. J.  
supt



Aujourd'hui Sept août \_\_\_\_\_ mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Supertuis dit Briaux Charles-François, agriculteur  
de Villeneuve et Ormout-dessous domicilié à Crest sur Villeneuve  
celibataire

né à Crest sur Villeneuve <sup>le 10 septembre</sup> mil huit cent quatre vingt-dix  
fils de Charles Rodolphe Supertuis dit Briaux  
et de Louise Madeline nee Crotty, domiciliés à Crest sur Villeneuve.

2° Lambellet Jeanne, sans profession  
de Riez domiciliée à Champlozet sur Villeneuve  
celibataire

née au Petit Erreux sur Villeneuve <sup>le quatorze juillet</sup> mil huit cent quatre vingt-neuf  
fille de Victor Samuel Lambellet  
et de Louise Henriette nee Lavolet, domiciliés à Champlozet sur Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le vingt-un,  
à Ormout-dessous le vingt-deux, et à Riez  
le vingt-deux juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Villeneuve, Ormout-  
dessous et Riez.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Ormout-dessous  
et à Cully.

Signatures des époux :

Charles Briaux  
Jeanne Briaux

Signatures des témoins :

Nicolas Auguste Villeneuve  
Afred Clavel à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 14  
Trachsel et Chevalley

Aujourd'hui treize août mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Trachsel Oscar, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Etienne (Berne) domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bex, le treize mai mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

filz de François Louis Oscar Trachsel

domicile des parents :

et de Marie-Hélène née Balthaz, à Roche

Nom et profession de l'épouse :

2° Chevalley Julia, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Champstourz domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le vingt-trois décembre mil huit cent quatre vingt-dix

Noms, profession et

fille de Louise-Fanny Chevalley, à Roche

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roche, le neuf, à Saint-Etienne le onze et à Champstourz le onze  
juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Roche, Saint-Etienne  
et Champstourz.

Signatures des époux :

Trachsel Oscar  
Trachsel Julia

Signatures des témoins :

Trachsel Marie à Roche  
Charles Alfred Villeneuve

Communiqué : à St-Stephen,

(Berne) et à Combremont  
le Grand.

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

N° 20.

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Genero Giuseppe Michele Anselmo, tailleur <sup>de pierres</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Porte (Turin - Italie) domicilié à Ville neuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Porte, le seize septembre mil huit cent huitante et un

Noms, profession et

fils de Giovanni Genero, tailleur de pierres,

domicile des parents :

et de Maddalena née Giraud, à Porte

Nom et profession de l'épouse :

2° Dalla Juanna Margherita, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de San Bazaris (Pienza - Italie) domiciliée à Ville neuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Via Carpani (Italie) le <sup>vingt-trois août</sup> mil huit cent quatre vingt-trois

Noms, profession et

fille de Edmond Dalla Juanna, forgeron,

domicile des parents :

et de Antonia née Gasparini, à Ville neuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Porte (Italie), le dix juin,  
à San Bazaris (Italie) le douze juin, et à  
Ville neuve le vingt juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et  
Police du Canton de  
Vaud.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Genero AnselmoMoyant Dalla Genero

Signatures des témoins :

Lucia Joseph VilleneuveDalla Juanna Francois Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
1902.

N° 21

Nicot et Serameru

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicot Louis Eugène, chauffeur,

de Billeneuve domicilié à Billeneuve

célibataire

né à Billeneuve, le cinq juin mil huit cent quatre vingt

filz de François Abram Louis Nicot

et de Marie Louise née Frauttschy, les deux à Billeneuve

2° Serameru Blanche Rose, cuisinière,

de Noville et Remnez domiciliée à Noville

célibataire

née à Lubonne, le premier mai mil huit cent huit cent deux

fille de Eouard David Serameru, dévidé,

et de Anne Louise née Rodollet, à Noville

Les publications ont eu lieu à Billeneuve, le treize, et à Noville et Remnez, le quatorze juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Billeneuve, Noville et Remnez.

Communiqué :

Signatures des époux :

Eugène Nicot

Rose de Nicot

Signatures des témoins :

Chenard Eug. à Billeneuve  
Serameru Lion à Noville

L'officier de l'état civil :

J. Pelletier

N° 22

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent - neuf

Cossello et Lanfrancconi

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cossello Charles, viderier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ronco-Carnate (Stabio) domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle, le seize août mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Cossello, ferblantier,

domicile des parents :

et de Angèle née Pignino, à Villeneuve

Nom et profession de l'épouse :

2° Lanfrancconi Judith-Ernestine-Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Fred (Stabio) domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Collombey (Palais), le <sup>quatorze mai</sup> (mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Dominique Lanfrancconi, tailleur de pierres,

domicile des parents :

et de Léontine née Magnin, à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le quatorze mai, à Ronco-Carnate (Stabio) le cinq août et à St-Fred (Stabio) le deux août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Signatures des époux :

Charles Cossello  
Ernestine Cossello

Signatures des témoins :

Noël Cossello à Villeneuve  
Ernest Huguenin à Villeneuve

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Delav  
not.

N° 23.

Aujourd'hui sept septembre mil neuf cent neuf

Mottier et Girard.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mottier Paul-Dolphe, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Olhon et Ormont-dessous, domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le trente mars mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Abram Samuel Mottier, décédé,

domicile des parents :

et de Louise-Suzanne née Lion, à Roche; - et

Nom et profession de l'épouse:

2° Girard Marie-Rose, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Roche domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le vingt-sept avril mil huit cent quatre vingt-six

Noms, profession et

fille de Charles Girard

domicile des parents :

et de Marie-Elise née Gailloud, tous deux à Roche.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roche le vingt, à Olhon le vingt un et à Ormont-dessous le vingt deux août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Roche, Olhon et  
Ormont-dessous.

Communiqué à Olhon et

Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Paul Mottier

Marie-Rose Mottier

Signatures des témoins :

Musard Rosta - Vallon

Cl. Scaletta et V. Clémence

L'officier de l'état civil :

J. Delays

N° 24

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*Gerbini et Emanuel*

Nom et profession de l'époux :

1° *Gerbini Gaetano*, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de *San Lazzaro di Savena* Province <sup>de Bologne</sup> (domicilié à *Villeneuve*)

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *San Lazzaro di Savena*, le <sup>vingt-neuf septembre</sup> (mil huit cent *Septante-huit*)

Noms, profession et

fil de *Raffaello Gerbini*, manoeuvre à *Pizzoccolo* (Bologne) Italie

domicile des parents :

et de *Rosa Cinelli*, *veuve* ; - et

Nom et profession de l'épouse :

2° *Emanuel Caterina*, *Marie*, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tonengo* Province <sup>de l'Abruzzi</sup> (domiciliée à *Villeneuve*)

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Tonengo*, le *vingt mars* mil huit cent *quatre vingt-deux*

Noms, profession et

fille de *Carlo Emanuel*, agriculteur à *Tonengo* (Italie)

domicile des parents :

et de *Giuditta Novello*, à *Tonengo*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve*, le *vingt Juin*,  
à *San Lazzaro di Savena*, le *vingt-huit Juillet* et à  
*Tonengo*, le *quatre Juillet* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Pave*

Signatures des époux :

*+*  
*Gaetano Gerbini*  
*L'époux ne sachant écrire a apposé son croix en lieu et place de sa signature.*

Signatures des témoins :

*Emanuel Giorgio Villeneuve*  
*Felice Antonio Villeneuve*

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Delav*

N° 25

Althaus et Dumusc.

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent - neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Althaus Paul, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domicilié à Crebelley vers Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crebelley vers Noville, le premier <sup>Janvier</sup> mil huit cent quatre vingt - six

Noms, profession et

fils de David Samuel Althaus

domicile des parents :

et de Henriette Louise - Mathilde née Perret, à Crebelley;

Nom et profession de l'épouse:

2° Dumusc Cécile - Marguerite, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville et Remmaz domiciliée à Remmaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Remmaz, le deux octobre mil huit cent quatre vingt - huit

Noms, profession et

fille de Pierre Adam - Frédéric Dumusc

domicile des parents :

et de Marie - Jenny Françoise née Marguerat, à Remmaz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Langnau (Berne), à Noville et à Remmaz, le vingt - trois août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Langnau, Noville et Remmaz

Signatures des époux :

Paul Althaus

Cécile Althaus

Signatures des témoins :

Dumusc Frédéric Remmaz

Langy Louis à Villeneuve

Communiqué : à Langnau

(Berne).

L'officier de l'état civil :

J. Hilbert



N° 26.  
Nicolis et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

1° Nicolis Jules, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domicilié à Roche

Etat civil :

veuf de Célestine-Létherine veuve Ferruchoud, décédée le premier décembre mil neuf cent - six ;

Lieu et date de la naissance :

né à Oleyres, le onze octobre mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fils de Auguste Benjamin Nicolis,

domicile des parents :

et de Louise veuve Rollot, décédée ;

Nom et profession de l'épouse :

2° Vallotton Rose-Hélène, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Clés domiciliée à Billeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Billeneuve, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Jules-François Vallotton, décédé ;

domicile des parents :

et de Rose-Jeanette-Marie veuve Dulong, à Billeneuve.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Billeneuve, le sept octobre, à Roche et aux Clés le huit octobre et à Oleyres, le neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Billeneuve, Roche,  
Oleyres et aux Clés

Signatures des époux :

Jules Nicolis  
Rose Nicolis

Signatures des témoins :

David Vallotton à Billeneuve  
Jules Dulong à Pennaz

Communiqué à Souchet

et à Roussier.

L'officier de l'état civil :

J. Delav  
not.

N° 28

Lagrive et Michaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lagrive Robert, boulanger,

de Noiraigue / Neuchâtel / domicilié à Roche

celibataire

né à <sup>neuf février</sup> ~~Putremoli / Stali~~, le vingt mil huit cent quatre vingt huit

fil de Joseph Lagrive,

et de Maria-Domenica-Gostius née Caserle; à Roche;

2° Michaud Léa-Henriette, sans profession,

de Roche domiciliée à Roche

celibataire

née à Roche, le vingt octobre mil huit cent quatre vingt sept

filles de François-Louis Michaud, décédé,

et de Suzanne-Marie-Louise Langin née Mollier, à Roche.

Les publications ont eu lieu à Noiraigue le huit octobre et à Roche, le sept octobre, de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Roche et à Noiraigue.

Signatures des époux :

Lagrive Robert  
Henriette Lagrive

Signatures des témoins :

Michaud Emile Louis à Chailly  
Marie Michaud à Chailly

L'officier de l'état civil :

J. Delort not.

Par jugement du 17 février 1916, déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1916, le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-dessus. Le divorce a été prononcé aux torts du mari; un délai de deux ans a été fixé, pendant lequel il ne pourra se remarier.



Communié au département de Justice et police à Yverdon.

N° 18.  
Nino et Rameil

Nom et profession de l'époux :

1° Nino Giuseppe Giovanni, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sabbia (Novara) Italie domicilié à Roche

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sabbia (Italie), le dix-sept avril (mil huit cent septante quatre)

Noms, profession et

fil de Luigi Nino, à Sabbia,

domicile des parents :

et de Marta nei Stragiotti, décollée;

Nom et profession de l'épouse :

2° Rameil nei Triamp Sophie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domiciliée à Roche

Etat civil :

veuve de Louis-David Rameil, décédé le vingt-neuf avril mil neuf cent sept;

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le quinze août mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fille de feu Louis-Jean-Pierre Triamp

domicile des parents :

et de Julie nei Fasmacht, à Roche.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roche le vingt-quatre mai, à Château-d'Oex le seize juin et à Sabbia (Italie), le vingt-neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Signatures des époux :

Nino Giuseppe  
Sophie Rameil

Signatures des témoins :

Ch. ...  
A. ...

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne et à Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :

J. Dela...

Vu le 19. 11. 09  
A. Clivier

N° 29

Rossy et Nicolet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent - neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossy Pierre Édouard, serrurier,

de Chavornay domicilié à Villeneuve

célibataire

né à Lausanne le trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Louis-Henri Rossy, à Montreux,

et de Marie-Fanny-Jenny Louise née Werdenberg, décédée;

2° Nicolet Marie-Henri, sans profession,

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve

célibataire

née à Villeneuve sur Villeneuve le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis-Vincent-Louis Nicolet, décédé,

et de Fanny-Louise née Roche, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le trois novembre et à Chavornay le quatre novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Villeneuve et Chavornay.

Communiqué :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

La célébration du mariage ci-contre Rossy et Nicolet, ayant été empêchée au dernier moment, la présente inscription est nulle.

Villeneuve, le 23 novembre 1909. L'officier de l'état civil.



S. Delays

N° 30.  
Dupertuis et Borloz

Nom et profession de l'époux :

1° Dupertuis Marc, électricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormout-dessous domicilié à Chessel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chessel, le dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Marc Dupertuis, décédé,

domicile des parents :

et de Cécile-Philippine veuve Bernard, à Chessel,

Nom et profession de l'épouse :

2° Borloz Henriette, célibataire, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville, Roche et Ormout-dessous, domiciliée à Cribelley

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cribelley, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Édouard-Alexandre-Frédéric Borloz,

domicile des parents :

et de Louis-Sylvain veuve Borloz, à Cribelley

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chessel, Roche et Noville le cinq novembre, et à Ormout-dessous le six novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Ormout-dessous, Chessel,  
Noville et Roche.

Communiqué : à Ormout-

dessous

Signatures des époux :

Marc Dupertuis

Henriette Dupertuis

Signatures des témoins :

J. Dubois - Villeneuve  
A. Pottet - Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Dubois  
not.

N° 31

Chabolan et Bédous.

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chabolan Eugène Lucien, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville et Rennez domicilié à Rennez

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rennez, le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fil de Louis Houp Chabolan

domicile des parents :

et de Maria née Dumelle, à Rennez; - et

Nom et profession de l'épouse:

2° Bédous Hèle - Suzanne - Berthe, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cremin domiciliée à Crebellez vic Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cortamps (Par Bellou) le dix-neuf octobre mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Mlle - Frédéric Bédous

domicile des parents :

et de Louise - Maria née Pillet, à Crebellez

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noville et Rennez le dix sept octobre et à Cremin le dix neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Noville, Rennez et  
Cremin.

Communiqué : à succès.

Signatures des époux :

Eugène Chabolan

Berthe Chabolan

Signatures des témoins :

Alexandre a Villeneuve

François Dupontier

et Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Dela...  
not.

N° 32.

Nicolet et Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des sept décembre mil neuf cent - neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolet Gustave Samuel, Journalier,

de Billeneuve domicilié à Billeneuve

celibataire

né à Billeneuve, le cinq décembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Gabriel Nicolet

et de Jeanne - Marie Gattiker ni Chappuis, à Billeneuve;

2° Dupertuis Emma - Thérèse, sans profession,

de Ormout - dessous domiciliée à Billeneuve

celibataire

née à Billeneuve, le vingt six juillet mil huit cent quatre vingt onze

fille de Henri - Louis Dupertuis

et de Sylvie - Fanny ni Roux, à Billeneuve.

Les publications ont eu lieu à Billeneuve, le neuf novembre

et à Ormout - dessous le dix novembre de

l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Billeneuve et Ormout - dessous

Signatures des époux :

Gustave Nicolet  
Emma Nicolet

Signatures des témoins :

Louis Dupertuis  
Armand Chenaud Billeneuve

Communiqué : à Ormout -

dessous

L'officier de l'état civil :

J. Delar

Le Tribunal du district d'Orléans par jugement du 5 mars 1927, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1927, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage des époux Nicolet et Dupertuis en application de l'article 138 du code civil suisse. Un délai de deux ans a été fixé pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Indébit le 3 juin 1927.

par l'Officier de l'Etat Civil



Communiq. au Département de Justice et Police.

N° 33

Aujourd'hui vingt deuxième mil neuf cent neuf

Ricauda Simonina et Rémilo

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ricauda Simonina Carlo, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuorgnè, Turin, Italie — domicilié à Billenue

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cuorgnè, le vingt Janvier mil huit cent soixante dix-neuf

Noms, profession et

fils de Pietro Stefano dit Giuseppe Ricauda Simonina, à Cuorgnè

domicile des parents :

et de Maria mi Ferrera, décédée; — et

Nom et profession de l'épouse :

2° Rémilo Maria-Carolina-Patolina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Castelmucco, Turin, Italie, domiciliée à Castelmucco

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Turin, Italie, le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de enfant trouvé inscrit au Registre des naissances

domicile des parents :

et de de la commune de Turin, le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Billenue le quinze octobre, à Cuorgnè le 31 octobre et à Castelmucco le 14 novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Signatures des époux :

Ricauda Carlo

L'épouse ne sachant pas écrire, a apposé ci-dessus une croix en l'air et placé de côté sa signature.

Signatures des témoins :

Révérend Père V. Pléneuse  
Ricauda Carlo

O. Scalitta V. Pléneuse

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Pillaud



N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : \_\_\_\_\_

Date des publications : \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

~~1<sup>o</sup>~~ Le numéro 33 de la précédente page est de celui de la dernière — domicilié à Inscription faite dans l'année mil neuf cent-neuf.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes.

~~né à~~ ce que nous certifions. mil huit cent \_\_\_\_\_

~~filz de~~ Villeneuve, le 31 décembre 1909.

et de \_\_\_\_\_ l'officier de l'état civil :

~~2<sup>o</sup>~~ \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à J. Deloy



~~née à~~ \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

~~fille de~~ Mrs double a été remis le 8 Janvier 1909, à

~~et de~~ L'Autorité Cantonale, en vertu de l'article 2 de la loi.

~~Les publications ont eu lieu à~~ L'abbaye :



L'Officier de l'état civil :

J. Deloy

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1910.

N° 1.

Prestipino et Di Pietro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent - dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Prestipino Giuseppe Francesco, menuisier,

de Rovere (Melline) Italie domicilié à Villeneuve

celibataire

né à Rovere (Italie) le <sup>vingt-sept mai</sup> mil huit cent quatre vingt-trois

fils de Nunzio Prestipino

et de Giulia née Spadafora, domiciliée à Rovere;

2° Di Pietro Michela, menuisier,

de Rovere (Melline) Italie domiciliée à Villeneuve

celibataire

née à Rovere (Italie) le huit mai mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Ugo Di Pietro

et de Anna née Di Natale, domiciliée à Rovere.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le deux novembre et à Rovere (Italie) le vingt-neuf novembre mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département de Justice et Police de Cantone de Rovere.

Signatures des époux :

Prestipino Michela  
l'époux ne sachant écrire a apposé son  
croix ci-dessus en lieu et place de sa  
signature  
Signatures des témoins : J. Delmas

Di Natale Ugo Villeneuve  
Di Natale Nunzio Villeneuve

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

J. Delmas

N° 2

Rossy et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-sept Janvier mil neuf cent deux  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossy Pierre-Louise, tenueuse,  
de Chavornay domicilié à Billemeuve  
célibataire

né à Lausanne, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept  
fils de Louis-Vincent Rossy, à Moutrens;  
et de Marie-Fanny-Jenny-Louise née Merdenberg, décédée;

2° Nicolet Marie-Vincent, sans profession,  
de Billemeuve domiciliée à Billemeuve  
célibataire

née à Valleyres-sur-Billemeuve, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Alain-Vincent-Louis Nicolet, décédé;  
et de Jenny-Louise née Roche, à Billemeuve.

Les publications ont eu lieu à Billemeuve le deux novembre  
et à Chavornay, le quatre novembre mil neuf  
cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Chavornay et à  
Billemeuve

Communiqué : à Chavornay

Signatures des époux :

Edouard Rossy  
Marie Rossy

Signatures des témoins :

Armand Frenki off  
Billemeuve

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
off

N° 3

Friedrich et Schneider

Aujourd'hui des huit janvier mil neuf cent des

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Friedrich Rodolphe, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggwil / Berne domicilié à Willems

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bolligen / Berne le <sup>vingt</sup> septembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fil de Samuel Friedrich

domicile des parents :

et de Anne-Elisabeth née Bardet, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Schneider Rosalie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Strittligen / Berne domiciliée à Oberwil / Berne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberwil / Berne le <sup>septembre</sup> deux mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de Samuel Schneider

domicile des parents :

et de Anne née Müller, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eggwil le treize décembre, à Willems le vingt-neuf décembre, à Thoune le treize décembre et à Oberwil le treize décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Eggwil, Willems,  
Thoune et Oberwil

Signatures des époux :

Rudolf Friedrich  
Rosalie Schneider

Signatures des témoins :

Fritz Friedrich Haurbena  
Albert Basset Vethmann

Communiqué : à Eggwil,

Thoune et Oberwil

L'officier de l'état civil :

J. Hilar

N° 4.

Allamand et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allamand Alexis, agriculteur,de Ornout-dessus domicilié à Roche

c'libataire

né à Willemeroe, le vingt sept mil huit cent quatre vingt cinqfils de François-Alexis Allamand,et de Elisabeth Montheux née Zumbürnen, à Roche2° Jordan Sophie-Louise, sans profession.de St-Jean d'ulph / H<sup>e</sup> Secour <sup>Franca</sup> domiciliée à Stige

c'libataire

née à Stige, en Saccetay, le dix <sup>neuf novembre</sup> mil huit cent quatre vingt dixfille de Mari-Joséphine Jordan, à Stige

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ornout-dessus le huit décembre,  
à Roche le sept décembre, à Stige le sept décembre et  
à St-Jean d'ulph, le neuf décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Ornout-dessus, Roche,  
St-Jean d'ulph et Stige,  
et autorisation de  
l'ambassade de France,  
à Berne.

Communiqué : à Ornout-  
dessus et Stige et à la  
Chancellerie d'état, à  
Sausanne.

Signatures des époux :

A. AllamandS. Jordan

Signatures des témoins :

A. Rossier Agent d'Etat  
F. Ansermet Cant Pellenberg

L'officier de l'état civil :

J. Delar

N° 5.

Chenaus et Pomme

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit janvier mil neuf cent - deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chenaus Eugène, employé C.F.F.

de Billemouze domicilié à Billemouze

célibataire

né à Billemouze, le vingt-sept juillet mil huit cent septante-sept

fil de Alfred-Samuel-Louis Chenaus, décédé,

et de Marie-Louise née Bertholet, à Billemouze; - et

2° Pomme Henriette-Hélène, couturière,

de Lutry et Cully domiciliée à Billemouze

célibataire

née à Billemouze, le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emile Pomme

et de Sophie-Louise-Marguerite née Bertholet, à Billemouze

Les publications ont eu lieu à Billemouze le deux novembre,  
à Lutry le trois novembre et à Cully le quatre  
novembre mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Billemouze, Lutry et  
Cully.

Communiqué : à Lutry et  
Cully.

Signatures des époux :

Eugène Chenaus  
Hélène Chenaus

Signatures des témoins :

Chenaus Frédéric à  
Emile Pomme  
Billemouze

L'officier de l'état civil :

J. Helber  
not.

N° 6.

Rinolfi et Broyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rinolfi Louis François Aubry, agriculteur

de Grignasco (Novare) Italie domicilié au Terreau sur Villeneuve  
celibataire

né à Champlojet sur Villeneuve le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de François Rinolfi

et de Cécile née Borloz, domiciliée au Terreau sur Villeneuve

2° Broyon Eugénie Louise, sans profession

de Gryon domiciliée à vers chez le Rey sur Villeneuve  
celibataire

née à Glien (Moutrens) le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Louise Ulla Antonin née Broyon, domiciliée

et de vers chez le Rey sur Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Grignasco le vingt-trois novembre, à Gryon le dix-neuf novembre et à Villeneuve le quinze novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Gryon et Villeneuve  
et autorisation du  
département de justice  
et Police, à Lausanne.

Communiqué : à Gryon et  
à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

Signatures des époux :

François Rinolfi  
Eugénie Rinolfi

Signatures des témoins :

J. Raymond, inst. à Villeneuve  
Julian Charles

L'officier de l'état civil :

J. Delav

N° 7  
Clere et Nicolet

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent deux  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Clere Ernest Louis, carrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Thollon (Haute Savoie) France domicilié à Villemuraz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Thollon, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fil(s) de Julien Clere, à Thollon,

domicile des parents :

et de Thérèse née Roch, décédée; - et

Nom et profession de l'épouse:

2° Nicolet Cécile-Elise, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villemuraz domiciliée à Villemuraz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villemuraz, le quinze novembre mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fil(le) de François-Abram-Louis Nicolet

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Franckhy, domiciliée à Villemuraz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Thollon le neuf janvier  
et à Villemuraz le quatre janvier mil neuf  
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de  
Publications de mariage  
à Villemuraz, et auto-  
ridation du Département  
de Justice et Police du  
Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Ernest Clere

Cécile Clere

Signatures des témoins :

François Nicolet à Villemuraz

de Julien Villemuraz

L'officier de l'état civil :

J. Helary



N° 8

Mommerat et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification

Par ordre du département de justice et police du canton de Vaud du 13 octobre 1959 l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que l'époux n'est pas né le 25 mars 1886, mais le 25 mars 1876.

Villeneuve, le 25 octobre 1959

L'officier de l'état civil :

R. Jeannel

Communiqué aux offices de l'état civil de Vermes (Berne) et Nezières (Vaud)

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent - dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mommerat Arnold Joseph, cuisinier,

de Vermes (Berne) domicilié à Neuchâtel

célibataire

né à Saignelegier, le vingt-cinq mars (mil huit cent huitante-dix)

fil de Justin Mommerat

et de Anna née Breuleux, à Neuchâtel;

2° Emery Auguste, sans profession,

de Clallayes (C<sup>te</sup> de Vaud) domiciliée à Stige

célibataire

née à Stige, le dix-sept juillet mil huit cent septante-dix

fille de Charles Emery

et de Suzanne née Roux, à Stige.

Les publications ont eu lieu à Vermes le vingt février, à

Stige le même jour, aux Clallayes le vingt-mars

février et à Neuchâtel le vingt-deux février de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration de l'époux par l'officier de l'état civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Arnold Mommerat  
Augusta Emery

Signatures des témoins :

Jules Huguenin  
à Villeneuve  
Edouard Dupretins à Villeneuve

Communiqué : à Vermes

(Berne), Neuchâtel,

Nezières et Stige.

L'officier de l'état civil :

J. Jeannel

N° 9

Bernier et Bonvin.

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bernier Gustave-Albert, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chessel domicilié à Villemeuse

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chessel, le vingt-deux <sup>octobre</sup> mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fil de François-Auguste Bernier, à Roche,

domicile des parents :

et de Adèle-Marianne-Louise veuve Althaus, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonvin Marie-Marguerite, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arbez (Balsis) domiciliée à Bevey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villemeuse, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Pierre-Antoine Bonvin

domicile des parents :

et de Louise-Victoire veuve Bertier, les deux à Villemeuse

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villemeuse le trois mars,  
à Chessel et Bevey le quatre mars et à  
Arbez le cinq mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Villemeuse, Chessel  
Arbez et Bevey.

Signatures des époux :

Gustave Bernier  
Marie Vernier Bonvin

Signatures des témoins :

Michel Berclay, à Villemeuse  
Guenri Zéphirin Yellencor

Communiqué : à Arbez et  
à Bevey.

L'officier de l'état civil :

J. Arbez  
not.

N° 10.

Nicolet et Clere

Nom et profession de l'époux :

1° Nicolet Charles Louis, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Blle neuve domicilié à Blle neuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Blle neuve, le treize mai mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Jacques Louis Nicolet, à Blle neuve

domicile des parents :

et de Louis-Marie Bacchette vie Bernard, à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Clere Marguerite Céline Andrie, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Port-Balais / Balais domiciliée à Le Bouvet / Balais

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Le Bouvet, le deux avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Cyprien Clere, domicilié à Bica

domicile des parents :

et de Marie vie Bossonet, de Bica

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Blle neuve et à Port-Balais  
le douze février dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
à Blle neuve et à Port-  
Balais

Communiqué : à Port-Balais

Signatures des époux :

Nicolet Charles  
Marguerite Clere

Signatures des témoins :

Cros Pier  
Ch. Benygeti a Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
ps

N° 14

Nicot et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicot Guillaume Henri, agriculteur,

de Villemeuve domicilié à Villemeuve

célibataire

né à Villemeuve, le sept novembre mil huit cent quatre vingt sept

fils de François Nicot

et de Marie-Rosalie née Bide, les deux à Villemeuve

2° Burnier Lydie Emilie, ménagère,

de Ormont-dessous domiciliée à Villemeuve

célibataire

née à Bersoy sur Yonne, le vingt janvier mil huit cent quatre vingt huit

fille de Vincent Alexandre Burnier

et de Emilie Marquerite née Müller, les deux à Bersoy sur Yonne

Les publications ont eu lieu à Villemeuve le cinq mars  
 et à Ormont-dessous le sept mars de  
 l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Villemeuve et Ormont  
dessous

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Ormont  
dessous

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Nicot  
Lydie Nicot

Signatures des témoins :

Emilie Lillan à Villemeuve  
Henri Nicollier à Villemeuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
ms.

N° 12.

Borloy et Renaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borloy Eugène - Emile, menuisier,  
de Ormont-dessous domicilié à Willeneuve  
célibataire

né à Roche, le trois septembre mil huit cent quatre vingt-cinq  
fils de Henri - François Borloy

et de Jenny Elie née Delacretay, let deux à Willeneuve;

2° Renaud Julie - Louise, cuisinière,  
de St Oyens domiciliée à Willeneuve  
célibataire

née à St Oyens, le trois juillet mil huit cent septante-six  
fille de Jean Daniel Renaud, à St Oyens,

et de Sophie née Renuvier, veuve.

Les publications ont eu lieu à Willeneuve le douze avril,  
à Ormont-dessous le treize avril et à St Oyens  
le quatorze avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Ormont-dessous,  
Willeneuve et St Oyens.

Communiqué : à Ormont-  
dessous et à Gimel.

Signatures des époux :

Borloy EugèneJulie Borloy

Signatures des témoins :

A. Basset agent d'état civilH. Borloy Willeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
m.

N° 12.

Henry et Bisereux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry Edmond, brûleur, jardinier,

de Pullierens (Aube) domicilié à St-Gingolph (Aube)  
célibataire

né à Collombier (Aube) le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Albert-Jules Henry, décédé,

et de Rose-Madeleine Rosine veuve Umbehr, sa veuve,  
à Collombier.

2° Bisereux Louise, sans profession,

de Savigny (Aube) domiciliée à St-Gingolph (Aube)  
célibataire

née à Prop-la-Pierre Savigny le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de François-Alexandre Bisereux, charpentier à Villeneuve,

et de Lydie Louise veuve Lavanchy, à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à St-Gingolph le vingt mai,  
à Savigny le douze mai et à Pullierens le  
quatre mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de mariage par l'Officier de l'état civil de St-Gingolph.

Communiqué : à St-Gingolph,  
Collombier et Savigny.

Signatures des époux :

Edmond Henry  
Louise Henry

Signatures des témoins :

H. Delcym, Villeneuve  
Alex Bisereux et Alphonse

L'officier de l'état civil :

J. Delcym

N° 14.

Favrod et Fontaineau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux - en mai mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favrod Gustave, apprentide Noville, Reuvas & Château-d'Or domicilié à Novillecélibatairené à Noville, le sept décembre mil huit cent huitante - troisfils de Pierre - Emile Favrodet de Lina née Robbet, les deux à Noville ;2° Fontaineau Marthe, sans profession,de Bes, Lavey & Moreles, domiciliée à Novillecélibatairenée à Noville, le dix-huit mars mil huit cent huitantefille de Henri - Alexis Fontaineauet de Suzanne - Marie - Emilie née Gillet, les deux à Noville.

Les publications ont eu lieu à Noville et Reuvas, le quatre mai, à Château-d'Or, le six mai, et à Bes et Lavey, le sept mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Noville, Reuvas, Bes,  
Lavey et Château-d'Or.

Communiqué : à Château-d'Or

et Bes.

Signatures des époux :

Favrod Gustave

Favrod Marthe

Signatures des témoins :

J. Fontaineau à Villeneuve

Paul Dorsaz à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delav  
not.

N° 15

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent-dix

Clavel et Duprestuit  
dit Briant

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Clavel Alfred, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigle domicilié à Lez-Écluse-Moutrens

Etat civil :

veuf de Tenny née Hoq, de la vingt-un juillet  
mil neuf cent-dix.

Lieu et date de la naissance :

né à Château-d'Évy - La Montellie, le vingt-dix août  
mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fil de Emile Clavel

domicile des parents :

et de Marie née Chapalay, sans profession

Nom et profession de l'épouse :

2° Duprestuit dit Briant, Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Billeneuve et Ormont-les-Bains, domiciliée à Billeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Billeneuve, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Charles Rodolphe Duprestuit dit Briant

domicile des parents :

et de Louise-Madeleine née Crottey, ses deux à Billeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Maurice, le trois juin,  
à Billeneuve le trois juin, à Sigle le quatre juin  
et à Ormont-les-Bains, le six juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer  
leur mariage par l'offi-  
cier de l'Etat-civil de  
Moutrens.

Signatures des époux :

Clavel Alfred  
Marie Clavel

Signatures des témoins :

Henry Félicien à Veysse  
Bussat Charles à Billeneuve

Communiqué : à Sigle,

Moutrens et Ormont-  
les-Bains.

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
not.



N° 16.

Longchamp et Taudroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Longchamp Jules-Dominique, agriculteur,  
de Malapalud / Vaud domicilié à Chessel  
veuf de Philomène dite Frida née Brülhart, née le  
vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept  
né à Billars-sur-Glane / Vaud <sup>le deux août</sup> mil huit cent soixante-sept  
fils de Joseph-Théodore Longchamp, décédé,  
et de Anne-Marie née Birbaum, à Chessel;

2° Taudroz Anna, sans profession,  
de Leyrin domiciliée à Roche  
célibataire

née à Chessel, le sept-neuf mars mil huit cent septante-huit  
fille de Louis-Henri Taudroz, à Roche,  
et de Marianne née Dufaux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Malapalud, à Chessel et  
à Roche le deux juin et à Leyrin le premier  
juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Malapalud, Chessel,  
Leyrin et Roche

Signatures des époux :

Jules Longchamp  
Anna Longchamp

Signatures des témoins :

A. Bosselard, Villeneuve  
J. Deloy, Villeneuve

Communiqué : à Bottelet et

à Leyrin

L'officier de l'état civil :

J. Deloy

Le Tribunal du District d'Aigle,  
par jugement du 14 mai 1915,  
déclare définitif et exécutoire le bailli  
1915. Faute de recours dans le délai légal  
a prononcé la dissolution par le divorce  
du mariage contracté le 5 juillet 1910  
à Villeneuve, par Longchamp, Jules-  
Dominique, agriculteur, de Malapalud  
(Vaud) actuellement domicilié à Chessel,  
défendeur au divorce, et : Taudroz,  
Anna, sans profession, de Leyrin,  
actuellement domiciliée à Chessel. Le  
divorce a été prononcé en vertu des  
art. 138 & 140 du C.C.S., aux  
costes du mari. Il ne pourra se  
remarier pendant un délai de  
2 ans.

Inscrit le 20 août 1915.

Je, l'officier de l'Etat-Civil :

J. Deloy  
sufflet.



N° 17.  
Di Natale Di Natale

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Di Natale Ugo, tailleur de pierres,

Lieu d'origine et de domicile :

de Novare, Italie domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Novare, Italie le septembre neuf mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil(s) de Kunzio Di Natale

domicile des parents :

et de Anna née Bertolomi, les deux à Villeneuve

Nom et profession de l'épouse :

2° Di Natale Angela, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Novare, Italie domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Novare, Italie le vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fil(le) de Rosario Di Natale

domicile des parents :

et de Maria née Busmi, les deux à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le neuf mai et à Novare le deux juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villeneuve et notification du Département de Justice et Police, à Lausanne.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Di Natale Ugo  
Di Natale Angela

Signatures des témoins :

Néd Cossetto à Villeneuve  
Chs Cossetto Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Dela...

N° 18.  
Nicolet et Coulin.

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent - deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Nicolet François Jean, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Billenove domicilié à Plancendry sur Billenove

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Plancendry le vingt-sept <sup>novembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fil de Georges Adam Nicolet, à Plancendry,

domicile des parents :

et de Marie Catherine née Rudaz, veuve;

Nom et profession de l'épouse :

2° Coulin Emilie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard, Noville et Remuzat domiciliée à Remuzat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Remuzat le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Emile-Douard Coulin

domicile des parents :

et de Henriette née Salady, les deux à Remuzat.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Billenove le deux-neuf juillet, et au Châtelard, à Noville et à Remuzat le deux-neuf juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Billenove, Noville,  
Remuzat et au Châtelard.

Signatures des époux :

François Nicolet  
Emilie Nicolet

Signatures des témoins :

Albert Pottier Villeneuve  
Tabe Jean  
Billenove

Communiqué : à l'état

Civil de Moutrens.

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
not.

N° 19

Di Natale et Di Natale

Aujourd'hui Leij août mil neuf cent - dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Di Natale Ugo, tailleur de pierres,

Lieu d'origine et de domicile :

de Novare / Sicile / Italie domicilié à Villeneuve

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Novare / Sicile / le dix mai mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fils de Rosario Di Natale

domicile des parents :

et de Maria née Bucemi, domiciliée à Villeneuve;

Nom et profession de l'épouse:

2° Di Natale Maria, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Novare / Sicile / Italie domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Novare / Sicile / le vingt <sup>mars</sup> mil huit cent quatre vingt-dix

Noms, profession et

fille de Runzio Di Natale

domicile des parents :

et de Anna née Bertolami, domiciliée à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le neuf mai  
et à Novare / Sicile / le deux Juin de la  
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Sec.  
partement de Justice  
et Police, à Lausanne

Signatures des époux :

Di Natale Ugo  
Maria

Signatures des témoins :

Giuseppe Picoté D<sup>no</sup> Villeneuve  
Moschetto Michele D<sup>no</sup> Villeneuve

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Delays

N° 20.

Comme et Borloy.

Nom et profession de l'époux :

1° Comme Albert, valet de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Luivroux domicilié à aux Hauches-Moutreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cortier, le quatre décembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Marc-Henri-Samuel Comme, décédé,

domicile des parents :

et de Georgine née Satche, domiciliée à Bevey;

Nom et profession de l'épouse :

2° Borloy Hortense-Elie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville, Remuz, Roche et domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Arbelley sur Noville, le <sup>vingt-huit juin</sup> mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Pierre-Charles Borloy, à Villemur,

domicile des parents :

et de Elizabeth née Widmer, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luivroux, aux Hauches, à  
Noville, à Remuz, à Roche et à Lausanne le quatre  
soût et à Ormont-dessous le cinq soût courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'union par l'officier de  
l'Etat-civil de Mon-  
treux.

Communiqué : à Chebres,

Moutreux, Ormont-dessous  
et Lausanne.

Signatures des époux :

Albert Comme  
Elie Comme

Signatures des témoins :

F. Croci à Villemur  
A. Croci à Villemur

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
not.

N° 21

Freiria et Bertella.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent - deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Freiria Joseph, tailleur de pierres,

de Porte (Turin) Italie domicilié à Villeneuve

célibataire

né à Porte, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-deux

fil de Joseph-Ferdinand Freiria

et de Marquerite née Fransa, sans deux décrets;

2° Bertella Marguerite-Osola, sans profession,

de Tremosine (Brescia) Italie domiciliée à Villeneuve

célibataire

née à Tremosine, le seize août mil huit cent soixante-quinze

fille de Giuseppe Bertella

et de Domenico Pedricini, sans deux décrets.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le dix-sept mai,  
à Porte le dix-sept juin et à Tremosine le  
seize juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du  
Département de Justice  
et Police, à Lausanne.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Freiria Joseph.  
Freiria Marguerite

Signatures des témoins :

Palazzi Giacchino à Villeneuve  
Deputayno Francesco à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helber  
1902.

N° 22

Massarelli et Luter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente août mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Massarelli Guilberto Giovanni Antonio, menuisier,de Raciano, Perugia, Italie domicilié à Billemerece libatairené à Raciano, le dix juillet mil huit cent quatre vingt deuxfils de Victor Massarelli, à Montreux,et de Clementina née Pellegrini, d'ici;2° Luter Anna-Elise, sans profession,de Uster (Zürich) domiciliée à Billemerece libatairenée à Uster, le seize août mil huit cent quatre vingt deuxfille de Arnold Luter, d'ici,et de Marguerite Schiltknecht née Schaike, à Zürich.Les publications ont eu lieu à Raciano, le vingt trois juillet, à Billemere, le vingt deux juin et à Uster le vingt deux juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police,  
à Leutane, et certi-  
ficats de publications  
à Uster et Billemere.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, et à Uster  
(Zürich).

Signatures des époux :

Massarelli ObesAnna Massarelli

Signatures des témoins :

A. Pöschel VillemereA. Tacchini Montreux

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
not.

N° 23.

Becheraz et Pastor.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux septembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Becheraz César Auguste, ouvrier,

de Cussey domicilié à Bevy

celibataire

né à Bevy, le quinze novembre mil huit cent quatre vingt-quatre

fil de Jacques Louis - Antoine Becheraz

et de Fanny Louise née Hoffer, les deux à Bevy;

2° Pastor Nisa - Emma, sans profession,

de Novorio - Inférieure (Provence) domiciliée à Willeneuve

celibataire

née à Lozin - les Bains (France) le vingt-trois août mil huit cent quatre vingt-dix

fille de Charles Pastor

et de Nisa née Tauxe, les deux à Willeneuve.

Les publications ont eu lieu à Willeneuve le dix-huit juillet, à Bevy le dix-neuf juillet, à Cussey le vingt-trois juillet et à Novorio - Inférieure, les sept et quatorze août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'époux par l'officier de l'état civil de Bevy.

Signatures des époux :

Auguste Becheraz  
Emma Becheraz

Signatures des témoins :

M. Becheraz & Chamard  
H. Furbering a "

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne, à Bevy et à Yvernaud.

L'officier de l'état civil :

J. Felley  
not.



N° 24

Clere et Glappey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clere Julien, sans profession

de Thollon, M. Savin, France domicilié à Villeneuve

celibataire

né à Thollon, le quatre juin mil huit cent quatre vingt-neuf

fils de Julien Clere

et de Thérèse nie Roch, tous deux décédés

2° Glappey Hortense, sans profession

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve

celibataire

née à Villeneuve, le deux décembre mil huit cent quatre vingt-treize

fille de Auguste Glappey, à Villeneuve

et de Caroline nie Puzosier, décédée

Les publications ont eu lieu à Thollon le sept août et à Villeneuve le premier août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police, à Lausanne

Signatures des époux :

Clere Julien

Hortense Clere

Signatures des témoins :

Clere à Villeneuve

Chablain

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Melas

N° 25.

*Quichoud et Mottay.*

Aujourd'hui *deux* *Septembre* mil neuf cent - *deux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Quichoud Louis Henri, electricien,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domicilié à *la Rouvenay Montreux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *la Rouvenay, le cinq mai* mil huit cent *quatre vingt - deux*

Noms, profession et

fil de *Charles Quichoud*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Jordan, à Montreux;*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Mottay Rose, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lyens et Montpreveyres* domiciliée à *Billevue*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Cron-la-Ville, le trente* <sup>*décembre*</sup> mil huit cent *quatre vingt - deux*

Noms, profession et

fille de *Julien Mottay, décédé*

domicile des parents :

et de *Elise née Gavin, à Billevue.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, à Lyens, et à Montpreveyres le douze août, et à Billevue le onze août de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de mariage par l'Officier de l'Etat civil de Montreux.*

Signatures des époux :

*Quichoud Louis*  
*Quichoud Rose*

Signatures des témoins :

*Jacques Font. Villeuveve*  
*A. Buttet Villeuveve*

Communiqué à *Montreux, à Moudon et à Corcelles.*

L'officier de l'état civil :

*J. Pelay*

N° 26.  
Derameru et Nicolet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil neuf cent - deux  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Derameru Emile-Alexandre, agriculteur,  
 de Noville et Remay, domicilié à Villeuve  
célibataire

né à Villeuve, le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fils de Louis Derameru

et de Jeanne-Louise née Lin, à Villeuve; - et

2° Nicolet Luzette-Louise, sans profession,  
 de Villeuve domiciliée à Villeuve  
célibataire

née à Villeuve, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fille de Samuel Nicolet, à Villeuve,

et de Julie née Ballet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Noville, Remay et Villeuve  
 le sept septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Noville, Remay et  
Villeuve

Communiqué :

Signatures des époux :

Alexandre Derameru  
Louise Derameru

Signatures des témoins :

H. Delquin, Villeuve  
Alm. Winstler, Villeuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
not.

N° 27

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent deux

Perriraz et Favre

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Perriraz Alfred, chauffeur à la Compagnie Générale de Navigation

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay et de l'Herbergement domicilié à Billemeuse

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grandson, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fils de Emile Perriraz, décodé,

domicile des parents :

et de Nancy née Berner, à Lausanne; - et

Nom et profession de l'épouse:

2° Favre Amélie-Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ornoux-dessus et Noville, domiciliée à Billemeuse

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Billemeuse, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Louis-Samuel-Jean Favre

domicile des parents :

et de Marie-Faustine-Pélagie née Culla, les deux à Billemeuse.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavornay et à l'Herbergement  
le vingt-sept et vingt-neuf septembre, à Ornoux-dessus  
le vingt-neuf septembre, à Noville et à Billemeuse le vingt-  
six septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Chavornay, à l'Her-  
bergement, à Ornoux-dessus,  
à Noville et à Billemeuse.

Signatures des époux :

Alfred Perriraz  
Amélie Perriraz

Signatures des témoins :

Favre Louis à Billemeuse  
H. Deluyrie, Villeneuve

Communiqué : à Chavornay,  
Signerolles et Ornoux-  
dessus.

L'officier de l'état civil :

J. Delat  
not.

711 le 3. 11. 1910  
 D. Clément  
 not.

N° 28.

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent vingtBertholet & Allouard, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bertholet Paul Marius, missionnaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glusier versillon <sup>quinq septembre</sup> le quatre vingt-cinq mil huit cent vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Louis-Félix Bertholet

domicile des parents :

et de Louise-Pyloie-Fanny Sophie <sup>deux à Roche</sup> née Cornioley, sans

Nom et profession de l'épouse :

2° Allouard Sophie, modiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Bessus domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandchamp versillon <sup>le onze juillet</sup> le quatre vingt-huit mil huit cent vingt-huit

Noms, profession et

fille de François-Alexis Allouard

domicile des parents :

et de Elisabeth Mouthous <sup>à Roche</sup> née Jumbresson, sans

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roche le vingt octobre, à Rougemont le vingt-un octobre et à Ormont-Bessus le vingt-un octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Rougemont, Roche  
et Ormont-Bessus

Signatures des époux :

Marius Bertholet  
Sophie Bertholet

Signatures des témoins :

A. Bouzon à Villeneuve  
L. Bertholet Roche

Communiqué : à Rougemont  
et à Ormont-Bessus.

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
not.

N° 24

Chenaud & Nicolet

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent - dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chenaud David Armand, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domicilié à Pallepessac sur Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pertuis sur Villeneuve le deux décembre mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fil de Emile Chenaud, décédé,

domicile des parents :

et de Louise-Huriette Tussaud née Faure, à Pallepessac sur Villeneuve;

Nom et profession de l'épouse:

2° Nicolet Rose Adèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domiciliée à Pallepessac sur Villeneuve

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le vingt <sup>septembre</sup> - dix mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fille de Henri-Louis Nicolet

domicile des parents :

et de Félicité Aloine née Bertholet, les deux à Pallepessac sur Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le vingt octobre dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villeneuve

Signatures des époux :

Chenaud Armand  
Chenaud Adèle

Signatures des témoins :

Marie Bognant à Villeneuve  
Nicolet Alfred à Villeneuve

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Helber

N° 30.

Dulon et Althaus.

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dulon Charles-Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve, Noville et Remug, domicilié à Remug

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Remug, le deux juin mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Jules-Emile Dulon, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie-Rose Caroline née Scherli, les deux à Remug;

Nom et profession de l'épouse :

2° Althaus Lucie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domiciliée à Crebelley, Noville,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle, le quatre décembre mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Charles-Manuel Althaus, agriculteur à Crebelley,

domicile des parents :

et de Louise-Benjaminne Ballet, veuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Noville, Remug et Langnau (Berne), le neuf novembre ci-dessus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Villeneuve, Noville, Remug et Langnau (Berne)

Signatures des époux :

Charles Dulon  
Lucie Dulon

Signatures des témoins :

J. Picollier Villeneuve  
De Vallotton Villeneuve

Communiqué : à Langnau (Berne)

L'officier de l'état civil :

J. Delay

Le n° 30 de la présente page 52 est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1910.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Villeneuve le 31 décembre 1910  
L'Officier de l'Etat-Civil:

J. Delay

Un double a été remis le 5 janvier 1911 à l'autorité cantonale en vertu de l'article 2 de la loi. L'atteste :

L'Officier de l'Etat-Civil:

J. Delay



1911.

N° 1.

Chatelan et Althaus.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatelan Robert, agriculteur,

de Noville et Remay domicilié à Crebelley sur Noville célibataire

né à Remay, le sept novembre mil huit cent quatre vingt six

fil de Edouard Chatelan, à Remay,

et de Marie-Louise née Nicollier, décédée; - et -

2° Althaus Anna, sans profession,

de Langnan (Berne) domiciliée à Crebelley sur Noville célibataire

née à Crebelley, le sept avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Charles Immanuel Althaus, à Crebelley,

et de Louise-Benjaminine née Bulet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Noville et Remay le huit décembre et à Langnan le sept décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Noville, Remay et Langnan (Berne).

Communiqué à l'état civil de Langnan (Berne).

Signatures des époux :

Robert Chatelan

Anna Chatelan

Signatures des témoins :

Charles Althaus à Crebelley  
Jel Nicollier Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helly

Par jugement notifié le 16 janvier 1933, entré en force le 6 février 1933, le Tribunal cantonal et cour de Vaud a prononcé la dissolution par le divorce du mariage des époux Chatelan-Althaus. Il est imposé au défendeur de un an aux deux époux pendant lequel il s'en faut tout le remarier. Villeneuve, le 4 octobre 1933 p. l'Officier de l'Etat Civil G. Leub



Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne.



N° 2.

Pinget et Grevez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pinget Jules-Maurice, ouvrier d'usine,de Loirien (Haute-Savoie) domicilié à Villeuvece libatairené à Villeuve, le vingt-quatre <sup>septembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de Charles-François-Vincent Pinget, à Villeuve,et de Alexandrine-Louise-Théa née Nicolet, décédée; - et2° Grevez Clida dite Ida, repasseuse,de Passy (Haute-Savoie) domiciliée à Beysansce libatairenée à Passy, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Etienne Grevez, à Passy,et de Claudine née Renaud, décédéeLes publications ont eu lieu à Villeuve le vingt-deux octobre,  
à Beysans le vingt-quatre octobre, à Loirien le trouk  
m. octobre et à Passy le douze décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police,  
à Lautanue.

Signatures des époux :

Jules Pinget  
Ida Pinget

Signatures des témoins :

Nicolas Victor à Villeuve  
Berger Victor à Villeuve

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lautanue.

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
not.Par décret du Grand Conseil  
du 8 février 1928, les  
époux précités ont été  
naturalisés français ainsi  
que leurs enfants et reçus  
au nombre des bourgeois de  
la Commune de Villeuve.

L'Officier de l'Etat Civil :

H. Gouff

N° 2.

Brunner et Scheuk.

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Brunner Alfred, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauensee (Lucerne) domicilié à La Tour de Peily

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Tour de Peily, le deux mars mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Joseph-Antoine Brunner

domicile des parents :

et de Anne-Marie née Bangerter, domiciliés à La Tour de Peily;

Nom et profession de l'épouse:

2° Scheuk Hélène, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Groville et Reunay domiciliée à Reunay

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Reunay, le neuf février mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Auguste Scheuk

domicile des parents :

et de Adèle-Louise née Favrod, domiciliés à Reunay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peily, Groville et Reunay le 14 février écoulé et à Mauensee le seize février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration de l'époux par l'officier de l'état-civil de la Tour de Peily

Signatures des époux :

Alfred Brunner  
Hélène Brunner

Signatures des témoins :

J. Delavoy, Villeneuve  
Mlle Sophie Villeneuve

Communiqué : à Mauensee

(Lucerne) et à La Tour de Peily.

L'officier de l'état civil :

J. Delavoy

N° 4.

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mathey François Gustave, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allens domicilié à Blenneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sauterne, le vingt-sept mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de François-Louis Mathey

domicile des parents :

et de Adine-Jugénie née Pellet, les deux décédés;

Nom et profession de l'épouse :

2° Lavanchy Henriette - Elise, Sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forel domiciliée à Reybaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Reybaux, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Constant Lavanchy

domicile des parents :

et de Julie Henriette née Nicot, domiciliés à Reybaux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Allens et Blenneuve le neuf  
février, à Savigny et Reybaux le dix février et à  
Forel le onze février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Allens, Blenneuve,  
Savigny, Montreux et  
Forel.

Signatures des époux :

F. Mathey  
Elise Mathey

Signatures des témoins :

H. Gouff à Villeneuve  
A. Passet à Villeneuve

Communiqué à l'état civil

d'Allens, de Savigny,  
de Montreux et de  
Forel.

L'officier de l'état civil :

J. Delaig  
not.

N° 5.

Monod et Trachsel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 Juin 1913. déclaré définitif et exécutoire par le Greffe soussigné le 8 juillet 1913, fait de surcroît dans le délai légal, le Tribunal civil du District d'Aigle a dit bon pour le divorce le mariage contracté le 3 mars 1911 à Villeneuve, entre: Monod Auguste Auguste agriculteur de Châteland Noville et Renney domicilié à Noville fils de Charles Pierre Emile Monod et de Dorothee Philippine née Feyet, demandeur au divorce, et Trachsel Augusta Ludovine sans profession de St Etienne (Berne) domiciliée lors de son mariage à Roche fille de François Louis Oscar Trachsel et de Marie Anne née Bastien, à Roche défendeur au divorce. Le divorce a été prononcé aux motifs et en vertu de l'art. 138 al. 1 de l.C. S. Un délai de 1 an est fixé pendant lequel ni le demandeur ni le défendeur ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrite le 9 août 1913. Officier de l'état civil: H. Gerber



Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monod Auguste Auguste, agriculteur,

de Châteland, Noville et Renney, domicilié à Noville

célibataire

né à Noville, le vingt sept avril mil huit cent quatre vingt huit

fils de Charles Pierre Emile Monod

et de Dorothee Philippine née Feyet, les deux à Noville,

2° Trachsel Augusta Ludovine, sans profession,

de Saint Etienne (Berne) domiciliée à Roche

célibataire

née à Bex, le vingt six octobre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de François Louis Oscar Trachsel

et de Marie Anne née Bastien, les deux à Roche.

Les publications ont eu lieu à Moutrens, Noville, Renney, St Etienne (Berne) et Roche, le quatorze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Moutrens, Noville, Renney, Roche et St Etienne (Berne).

Communiqué à l'Etat civil de Moutrens et de St Etienne (Berne).

Signatures des époux :

Monod Auguste  
Monod Augusta

Signatures des témoins :

H. Deluy, Villeneuve  
A. Rostet, Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helber

N° 6.

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent vingt.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Delacretaz Gustave Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le dix-huit janvier mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Jean-Henri Delacretaz

domicile des parents :

et de Caroline née Gigas, domiciliés à Roche;

Nom et profession de l'épouse :

2° Tuenziens Emilie Julia, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeuve et du Châtelard domiciliée à Villeuve

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Murazière Villeuve, le vingt mars mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fille de Emile-Eugène-Rodolphe Tuenziens

domicile des parents :

et de Hélène née Baumann, domiciliés à Villeuve.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roche le deux février,  
à Yverne, au Châtelard et à Villeuve,  
le treize février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Roche, Villeuve  
et Yverne et au Châ-  
telard.

Signatures des époux :

G. DelacretazEmilie Delacretaz

Signatures des témoins :

A. Serletta, VilleuveFrançois Tuenziens, Villeuve

L'officier de l'état civil :

J. Delacretaz  
no.

N° 7  
Dumusc et Favrod.

Aujourd'hui deux-sept mars mil neuf cent vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dumusc Léon-Emmanuel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville et Reunay domicilié à Reunay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Reunay, le vingt-quatre <sup>octobre</sup> mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Jean-Alexandre Dumusc

domicile des parents :

et de Sophie-Marquise née Dupuis, domiciliée à Reunay

Nom et profession de l'épouse :

2° Favrod Ida, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oye, Noville et Reunay domiciliée à Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Noville, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Charles-François Favrod

domicile des parents :

et de Louise-Clémence née Lcheussé, domiciliée aux <sup>anciennes</sup> Grangettes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noville, Reunay et Château-d'Oye le deux février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Noville, Reunay et  
Château-d'Oye.

Signatures des époux :

Dumusc Léon  
Dumusc Ida

Signatures des témoins :

Louis Dumusc Bonnaz  
Marquise Favrod Grangettes

Communiqué : à l'Etat-civil  
de Château-d'Oye.

L'officier de l'état civil :

J. Felder  
not.

N° 8.

Crot et Erbold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil neuf cent - vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crot Louis-Jean-Daniel, notairede Cully et de Lutry domicilié à Beveycélibatairené à Corsier, le vingt-deux août mil huit cent cinquante-deuxfils de Jacques-Edouard Crotet de Jeanne-Jenny-Pauline veuve Chollet, décédée2° Erbold Sophie-Charlotte-Augustade Zollikofen / Berne domiciliée à Beveycélibatairenée à Bevey, le deux juillet mil huit cent soixante-quatrefille de Jean-Bénédict Erboldet de Lucie-Alexandrine Bachelard, défunteLes publications ont eu lieu à Bevey, à Cully et à Zolli-  
Koffen le quatorze mars et à Lutry le vingt  
mars de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de cette  
publication délivrée par  
l'état civil de Bevey.

Signatures des époux :

[Signature]  
Augusta Crot

Signatures des témoins :

Jean Erbold  
à Bevey  
Abel Blättli  
Bevey

Communiqué à l'état civil

de Cully, Lutry, Bevey  
et Zollikofen / Berne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
[Signature]

N° 9  
Puglisi & Terranova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Puglisi Sebastore, menuisier

de Novara di Sicilia / Messine / Italie domicilié à Monthey

célibataire

né à Novara di Sicilia, le treize avril mil huit cent quatre vingt-trois

fil de Sebastien Puglisi, à Novara di Sicilia

et de seu Abbedelle Antonina

2° Terranova Luigia, couturière

de Cesaro / Messine / Italie domiciliée à Monthey

célibataire

née à Cesaro, le vingt-cinq août mil huit cent quatre vingt-douze

fille de Joseph Terranova, cordonnier à S. Giorgio / France

et de Angela nie Leenza, son épouse

Les publications ont eu lieu à Monthey le trois décembre mil  
neuf cent-dix, à Novara di Sicilia le huit janvier  
 et à Cesaro le huit janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer  
le mariage par l'offi-  
cier de l'état-civil  
de Monthey

Signatures des époux :

Puglisi Sebastore  
Puglisi Luigia

Signatures des témoins :

Paganò Jean V. Lemme  
Joma angli  
Lauranne

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
not.

Communiqué : à l'état-civil  
 de Monthey et à la  
 Chancellerie d'état, à  
Lausanne



N° 10

Schenard et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai — mil neuf cent onze —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenard Louis-Charles, Employé aux Chemins de fer fédéraux

de Chessel et Ormout-dessous domicilié à Ville neuve

ce libataire

né à Chessel, le cinq février mil huit cent quatre vingt-cinq

filz de Charles-Alexandre Schenard, à Chessel

et de Marie-Jenny née Baud, à Neuchâtel

2° Nicolet Marguerite, sans profession

de Ville neuve domiciliée à Ville neuve

ce libataire

née à Ville neuve, le vingt-neuf <sup>octobre</sup> mil huit cent quatre vingt-trois

fille de Louis-Henri Nicolet,

et de Louise-Fanny née Borlog, les deux à Ville neuve

Les publications ont eu lieu à Chessel le vingt-deux avril, à Ormout-dessous le vingt-sept avril et à Ville neuve le vingt-cinq avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Chessel, Ormout-dessous et Ville neuve

Communiqué : à Ormout-dessous

Signatures des époux :

Schenard  
N. Schenard

Signatures des témoins :

Schorff : Ville neuve  
A. Welton emp. Cff. Ville neuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay

N° 11  
Mottier et Battien

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier Constant Jules, employé aux chemins de fer fidéles de Ormont-vaux — domicilié à St-Triphon sur Olon célibataire

né à Roche, le vingt septembre mil huit cent huitante — fils de Marie-Louise Mottier, domiciliée à Roche et de

2° Battien Florence-Marie, cuisinière, de Loup-le-Lanier (France) domiciliée à Roche célibataire

née à Plainpalais (Genève) le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-onze fille de Emma Battien, sans domicile connu et de

Les publications ont eu lieu à Ormont-vaux, Roche et Olon le cinq avril et à Loup-le-Lanier le huit avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'époux par l'Officier de l'état-civil d'Olon

Signatures des époux :

Mottier Constant  
Battien Florence

Signatures des témoins :

Maillard Jannet à Roche  
Maillard Louise à Roche

Communiqué à Ormont-vaux, à Olon et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Pellier

N° 12.

Furer et Freitag

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Furer Ernst, Employé aux Chemins de fer fédéraux

de Adolboden (Berne) domicilié à Villeneuve

Célibataire

né à Villeneuve, le trois Janvier mil huit cent quatre vingt-neuf

fil de Emilie Alfred Furer, décédé,

et de Josephine-Julie Furer née Marchand, à Martigny;

2° Freitag Emilie Louise Emma, modiste,

de Wülflingen (Zürich) domiciliée à Bon-Voy (Moutrens)

Célibataire

Le vingt-trois mai née à Bon-Voy, commune de Meuchin mil huit cent quatre vingt-douze

fille de Louis-Christien Freitag, à Ballorbet,

et de Emma-Suzanne-Henriette Begenon née Mermoud, à Ballorbet.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le dix-sept mai,

à Adolboden, à Wülflingen et aux Hauches

le dix-huit mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Adolboden, Villeneuve, Wülflingen et Moutrens.

Signatures des époux :

Ernst Furer  
Emilie Freitag

Signatures des témoins :

Mermoud, Villeneuve  
Vold W., Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delay

Le 23 décembre 1936, le département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre au sens que le nom patronymique de Furer, soit orthographié "Furser"

Villeneuve, le 28 déc. 1936 p. l'Officier de l'Etat. civil



Communiqué au St de Justice et Police aux Offices de l'Etat. Civil: Adolboden et Winterthur.

N° 13

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent onze

Lambiel et Delavois

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lambiel François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riddes / Palais) domicilié à Villeneuve

Etat civil :

ce libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riddes, le sept août mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de Pierre-Joseph Lambiel

domicile des parents :

et de Marie née Lambiel, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Delavois Marie-Philomine, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bouvry / Palais) domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

veuve de Louis-Hypolithe Delavois dit le trouk-  
on juillet mil neuf cent - neuf

Lieu et date de la naissance :

née à Monthey, le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fille de Jérôme Morand

domicile des parents :

et de Régine née Cottet, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Riddes le quinze juin  
dernier et à Villeneuve St Bouvry le  
quatorze juin écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Riddes, Villeneuve  
et Bouvry.

Signatures des époux :

Lambiel François  
Marie Lambiel

Signatures des témoins :

Alexandre Rossat - Villeneuve  
Charles Borloz à Villeneuve

Communiqué : à l'Etat-civil

de Riddes et de Bouvry  
/ Palais)

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

N° 14.  
Besin et Ducimetière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besin Adelin-Jules, tailleur de pierres, de Thollon (Hte Savoie) domicilié à Billemur célibataire

né à Billemur, le dix-huit <sup>décembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Louis-Amédée Besin et de Marie née Cheneaux, les deux décédés;

2° Ducimetière Sylvie-Lugénie, repasseuse, de Belancy (Ain) France domiciliée à Billemur célibataire

née à Belancy, le onze mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de François Ducimetière et de Marie-Joséphine née Cornet, à Billemur

Les publications ont eu lieu à Thollon et à Belancy le onze juin s'oult et à Billemur le neuf juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police, à Lausanne.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Besin Adelin  
Besin Sylvie

Signatures des témoins :

Grognoz Edouard  
Villeneuve  
Catagne Louis  
Villeneuve  
 L'officier de l'état civil :

J. Delav  
VR.

N° 15

Rinsoz et Pernet.

Nom et profession de l'époux :

1° Rinsoz Louis-Jules, employé M. O. B.

Lieu d'origine et de domicile :

de Charbonne domicilié à Kenneg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bovey, le cinq avril mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Jules Rinsoz, décédé,

domicile des parents :

et de Charlotte-Maria-Julie Henchoz née Lavin, à Kenneg.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pernet Alvina, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genens domiciliée à Billeneuve

Etat civil :

veuve de Alois Pernet, décé le cinq mai mil huit cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Bielle, le cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Jean-Jules Huber, décédé,

domicile des parents :

et de Mlle Rosette née Dumont, à Genens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charbonne, Kenneg et Billeneuve le onze juillet et à Genens le deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Charbonne, Kenneg, Genens et Billeneuve

Signatures des époux :

Louis Rinsoz  
Alvina Pernet

Signatures des témoins :

Henchoz Julien Kenneg  
Marie Henchoz Pernet

Communiqué : à l'ortier et

à Billart-sous-Genens.

L'officier de l'état civil :

J. Delays  
nd.

N° 16.

Python et Genoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux août mil neuf cent vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Python Jacques, employé aux Chemins de fer fédéraux  
de Seuwillens / Fribourg domicilié à Blennue  
divorcé d'avec Marie-Joséphine veuve Boreard, à partir  
du vingt-huit août mil neuf cent-vingt  
né à Stroyer le Gibloux, le premier octobre mil huit cent cinquante-sept  
fils de Jean Python

et de Marie-Josette veuve Dehottens, tous deux décédés.  
2° Genoud Marie-Cotette, ménagère,  
de Remaufens / Fribourg domiciliée à Blennue  
célibataire

née à Remaufens, le vingt-sept <sup>février</sup> mil huit cent septante-trois  
fille de Pierre-Joseph Genoud, à Remaufens,  
et de Marie-Amélie veuve Genoud, décédée

Les publications ont eu lieu à Blennue le deux août,  
à Seuwillens et à Remaufens / Fribourg, le  
trois août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Seuwillens, Remaufens  
et Blennue

Signatures des époux :

Jacques Python  
Cotette Python

Signatures des témoins :

Walter Augé à Blennue  
Pasche Jules à Blennue

Communiqué : à Seuwillens  
et Remaufens

L'officier de l'état civil :

J. Pelletier

N° 17

Marquet et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marquet Louis Kolper, employé C.F.F.  
de Lutry et Forel domicilié à Villemeur  
célibataire

né à Yverdon, le quatre décembre mil huit cent septante deux  
fils de Jules-Jean-Louis Marquet  
et de Louise née Bellif, à Yverdon;

2° Richard Eugénie, ménagère,  
de Ormont-dessus domiciliée à Villemeur  
célibataire

née à Valleyrus sur Villemeur, le vingt en novembre mil huit cent quatre vingt-huit  
fille de Vincent Richard, décédé,  
et de Marie-Louise née Fauss, à Villemeur.

Les publications ont eu lieu à Villemeur le vingt-huit  
juillet, à Lutry, Forel et Ormont-dessus  
le vingt-neuf juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Lutry, Forel, Villemeur et Ormont-dessus.

Communiqué : à Lutry,  
Forel et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Marquet Louis  
Marquet Eugénie

Signatures des témoins :

Föld G. à Villemeur  
Sonnay U. à Villemeur

L'officier de l'état civil :

J. Delacour  
not.



N° 11  
Rosenbaum et Louÿre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosenbaum Albert, hôtelier,  
de Frankfort sur le Main (Allemagne) domicilié à Illenau, <sup>Louÿre</sup> ville libataire

né à Frankfort sur le Main le 10 mai mil huit cent soixante-neuf  
fils de Adolphe Rosenbaum

et de Käthechen née Grunbaum, tous deux décédés ; - et

2° Louÿre Marie-Louise, gouvernante,  
de Strasbourg (Allemagne) domiciliée à Illenau  
libataire

née à Strasbourg le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quatre  
fille de Adolphe Louÿre, à Strasbourg,  
et de Louise née Bergermann, décédée.

~~Les publications ont eu lieu à~~ le futur époux étant en danger de mort.  
L'officier de l'état civil soussigné, avec la permission du départe-  
ment de Justice et Police, à Lauterne, a procédé à la libé-  
ration du présent mariage sans publication préalable, confor-  
mément à l'article 33 de la loi fédérale sur l'état civil  
et le mariage du 24 décembre 1874.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Substitution du départe-  
ment de Justice et Police,  
à Lauterne

Signatures des époux :

Albert Rosenbaum  
Louise Rosenbaum

Signatures des témoins :

Docteur Mathias Villeneuve  
Henri Badouin - Aigle

Communiqué : à la Chancellerie

d'état, à Lauterne

L'officier de l'état civil :

J. Delay  
not.

N° 14.  
Moussard et Tilly.

Nom et profession de l'époux :

1° Moussard Frédéric, Gendarme,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saillens domicilié à Villemeuve

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saillens le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Jules Moussard, Décoré,

domicile des parents :

et de Ulysse Frédéric Freymond, Décoré,

Nom et profession de l'épouse :

2° Tilly Rose-Emma, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamblon domiciliée à Pilly

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belleus le vingt-sept <sup>septembre</sup> mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Ulysse Tilly

domicile des parents :

et de Jules-Marie-Louis-Catherine Louis Goy, à Belleus.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saillens le cinq septembre,  
à Villemeuve et Pilly le deux septembre et à  
Chamblon le quatre septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Saillens, Villemeuve,  
Chamblon et Pilly.

Communiqué : à Saillens,  
Romanet et Montagny.

Signatures des époux :

Moussard Frédéric  
Rose Moussard

Signatures des témoins :

Berthe Testar, Com.  
Moussard Albert Ginguet

L'officier de l'état civil :

J. Pelletier

N° 20.

Steffen et Jeanrenaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steffen Edouard-Auguste, employé de commerce,  
de Genève domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Vevey, le vingt-trois mars mil huit cent <sup>quatorze</sup> dix-huit  
fils de Auguste-Vincent Steffen, décédé,  
et de Henriette-Victoire née Vast, sa veuve, à Lausanne

2° Jeanrenaud Esther, repasseuse,  
de Travers (Suisse) domiciliée à Villeneuve  
célibataire

née à St. Saphorin d'Orgeval, le <sup>quatorze</sup> dix-huit cent vingt-cinq  
fille de Jems-Henri Jeanrenaud, cordonnier,  
et de Françoise-Fanny née Balthillard, sa femme, à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq Septembre,  
à Genève, Villeneuve et Travers le six Septembre  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration  
de livrée par l'officier  
de l'état-civil de Lau-  
sanne

Signatures des époux :

Steffen Edouard  
Steffen Esther

Signatures des témoins :

Jules Brunt à Villeneuve  
Marguerat Louis à Villeneuve

Communiqué : à Genève,  
Lausanne et Travers.

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

Par jugement du 27 février 1940, passé en force de chose jugée dès le 11 avril 1940, le Tribunal de première instance du Canton de Genève a débarrassé par le divorce le mariage ci-contre Villeneuve, le 27 août 1940, par l'officier de l'état civil.



N° 21.

Penzier et Nicolet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Penzier François Emile, agriculteur,

de Villeneuve et du Châtelard domicilié à la Croix de Moulin Villeneuve

celibataire

le treize septembre

né à la Muraz Villeneuve mil huit cent quatre vingt-dix

fils de Emile Jugie Rodolphe Penzier

et de Hélène ni Baumann, les deux à Villeneuve;

2° Nicolet Marie Louise Hélène, sans profession,

de Villeneuve domiciliée à la Croix de Moulin Villeneuve

celibataire

cinq février

née à Château d'Or, le vingt mil huit cent quatre vingt-douze

fille de Marc Louis Nicolet, à Orléans,

et de Marie Louise ni Duttin, veuve.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le trois octobre

et au Châtelard le quatre octobre de l'année

courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Villeneuve et au  
Châtelard

Signatures des époux :

François Penzier

Marie Penzier

Signatures des témoins :

Vallotton Charles Villeneuve

Vallotton Marie Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
rier

Le Tribunal du district  
de Vevey par jugement  
du 27 janvier 1932,  
déclare définitif et exé-  
cutif le 12 mars 1932,  
a prononcé la dissolu-  
tion par le divorce  
du mariage contracté par  
Penzier et Nicolet

Villeneuve, le 1<sup>er</sup> octobre 1932  
J. l'Officier de l'Etat civil



N° 22.

Marquis et Favrod.

Nom et profession de l'époux :

1° Marquis Gustave, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Beus, Lully, Ichicheux et Morgez domicilié à Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bayern, le sept septembre mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fils de Edouard-Louis Marquis, décédé,

domicile des parents :

et de Marie-rose Jomini, domiciliée à Territet;

Nom et profession de l'épouse :

2° Favrod Alice-Sylvie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville, Remuez et Château-d'Oex domiciliée à Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Noville, le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Pierre-Emile Favrod

domicile des parents :

et de Lina-rose Hottet, domiciliés à Noville.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noville et à Remuez le deux  
octobre, à Lully et Château-d'Oex le trois octobre, et à  
Beus, Ichicheux et Morgez le quatre octobre de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Beus, Lully, Ichicheux,  
Morgez, Noville, Remuez  
et Château-d'Oex.

Signatures des époux :

Gustave MarquisAlice Marquis

Signatures des témoins :

Emile Jomini à NovilleEm. Hottet à Remuez

\* L'officier de l'état civil :

J. Deloy  
off.

Communiqué à l'état-civil  
 de Pufflent-le-Château,  
Billey-sous-Yeux, Morgez  
et Château-d'Oex.

N° 23.

Félix et Crispin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Félix Jules, menuisier,

de Marsion, Pélégieux et La Rogivon domicilié à Lausanne

celibataire

né à Pully, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Abram Louis Félix, décédé,

et de Louise née Felcomier, à Renens;

2° Crispin Louis-Julie, ménagère,

de Molondin domiciliée à Roche

celibataire

née à La Chaux de Fonds, le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Jules Crispin

et de Mme Adélaïde née Decosterd, à Roche.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Roche le dix-sept octobre, à Marsion, Pélégieux et La Rogivon le dix-huit octobre et à Molondin le dix-neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'époux divorcé par l'officier de l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

Félix Jules  
Crispin Louis

Signatures des témoins :

Nicolas Loin  
Jules Crispin  
à Roche.

Communiqué : à l'état civil

de Pélégieux, Lausanne et Molondin.

L'officier de l'état civil :

J. Delar

Par jugement du 16 juillet 1915, rendu définitif et exécutoire le 2 août 1915, le Tribunal du district de Lausanne, a prononcé par le divorce le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts du mari; un délai de 2 ans a été fixé pendant lequel il ne pourra se remarier.

Enscrit le 13 septembre 1915.

Par l'officier de l'état civil :

J. Delar



N° 24

Nicolet et Pognanck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-sept novembre mil neuf cent vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolet Alfred, agriculteur,  
de Villeneuve domicilié à La Hingrière Villeneuve  
célibataire

né à La Hingrière Villeneuve le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-quatre  
fils de Mme Louis Nicolet

et de Félicité-Aloïse née Bertholet, à Bellepue

2° Pognanck Marie-Louise, ménagère,  
de Villarfochiardo (Italie) domiciliée à Bellepue Villeneuve  
veuve de Martin Antonio Pognanck, née le 2  
Septembre 1909

née à Bellepue le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de François-Louis Nicolet

et de Julie-Ida née Chenaud, à Bellepue

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le vingt-Sept septembre  
et à Villarfochiardo (Italie) le dix-neuf  
octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Villeneuve et Villar-  
fochiardo (Italie)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Nicolet Alfred  
Nicolet Marie

Signatures des témoins :

H. Duflon à Villeneuve  
H. Duflon à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Pelletier  
off.

*V. l. 22.11.1911  
à Villeneuve  
Pelletier*

N° 25

*Vittone & Giovannacci*

Nom et profession de l'époux :

1° *Vittone Giacomo Angelo*, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jorea (Turin) Italie* domicilié à *Villemeur*

Etat civil :

*celibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Jorea*, le *neuf juillet* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

filis de *Innocenzo Vittone*

domicile des parents :

et de *Lucia vie Ferrero*, à *Jorea*;

Nom et profession de l'épouse :

2° *Giovannacci Maria Giulia Fedolinda*, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mulazzo (Maso-Carara) Italie* domiciliée à *Thonon (France)*

Etat civil :

*celibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Mulazzo*, le *premier* <sup>decembre</sup> mil huit cent *quatre vingt-neuf*

Noms, profession et

filie de *Ferdinando Giovannacci*

domicile des parents :

et de *Eeresa Galleri*, à *Thonon*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jorea* le *sept septembre*, à *Villemeur* le *deux août*, à *Mulazzo* le *sept octobre* et à *Thonon* le *quingz août* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département de Justice et Police à Lausanne.*

Signatures des époux :

*Vittone & Angelo*

+

Signatures des témoins :

*Joseph Inoue Villemeur*  
*A. Scaletta Villemeur*

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*J. Felley*

L'opposé ne sachant écrire a apposé ci-dessus une croix en lieu et place de sa signature.

*J. Felley*



N° 76.

Borgeaud et Fauche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud Eugène-Jules, agriculteur,  
de Collombey-Muraz/Belais domicilié à Chattel  
célibataire

né à Corsier (Mau deloup), le <sup>vingt-huit août</sup> mil huit cent septante-neuf  
fils de Pierre-Maurice Borgeaud, décédé,  
et de Hélène-Marie-Charlotte née Demulque, sa femme,  
à Vevey;  
2° Fauche Clara-Eugénie, cuisinière  
de Leyzin et Ormont deloup domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Leyzin, hameau de Cettes, le <sup>le vingt-sept mai</sup> mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Marc-Frédéric Fauche  
et de Julie-Lyloie née Bonjour, ses deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Collombey-Muraz le huit  
novembre, à Ormont deloup le huit novembre, à Chattel  
le dix novembre et au Châtelard et à Leyzin le sept  
novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Collombey-Muraz, Chassel,  
Leyzin, Ormont-deloup  
et Moutrens.

Communiqué à l'Etat-civil  
de Collombey-Muraz,  
Leyzin, Ormont-deloup  
et Moutrens.

Signatures des époux :

Eugène Jules Borgeaud  
Eugénie Borgeaud

Signatures des témoins :

A. Basset Villeneuve  
Fritz Hubacher Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helas  
pro.

N° 27  
Ragionieri et Bissini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ragionieri Celso, manoeuvre,  
 de Ferentino (Rome) Italie domicilié à Villeneuve,  
celibataire

né à Castelvecchio (Italie) <sup>le deux août</sup> mil huit cent septante-huit  
 fils de Crosino Ragionieri, à Ozano dell'Emilia (Italie)  
 et de Angiola née Ghini, décédée;

2° Bissini Corinda, ménagère,  
 de Sanoro (Bologne) Italie domiciliée à Villeneuve  
celibataire

née à Gorgognano (Italie) <sup>le quatre août</sup> mil huit cent quatre vingt-huit  
 fille de Luigi Bissini  
 et de Maria-Stella née Jironi, à Ozano dell'Emilia (Italie)

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le quatorze août  
et à Ozano dell'Emilia (Italie) le vingt-neuf  
septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de dispar-  
sement de justice et  
Police, à L'aulanne

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat, à L'aulanne.

Signatures des époux :

Ragionieri Celso

+

Signatures des témoins :

A. Bossel à Villeneuve  
G. Scalletto Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

J. Delar  
not.

N° 28

Superthuis et Mützenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Superthuis Auguste-Henri, charpentier,

de Ormont-dessous domicilié à Villeneuve

veuf de Anna-Louise née Matthys, décédée le vingt-sept août mil neuf cent-dix

né à Sigle, le vingt-deux avril mil huit cent quatre vingt-deux

filz de Henri-Louis Superthuis, charpentier,

et de Sylvie-Fanny née Roux, domiciliés à Villeneuve.

2° Mützenberg Emma, Blanchisseuse,

de Spiez / Berne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sigle, le dix-sept octobre mil huit cent quatre vingt-trois

fille de François Mützenberg, agriculteur,

et de Marie-Louise née Estod, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Villeneuve le

vingt-neuf novembre, à Spiez le vingt-deux novembre

et à Ormont-dessous le vingt-trois novembre de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
à Ormont-dessous, Ville-  
neuve, Spiez et Lausanne.

Signatures des époux :

Superthuis Auguste  
Superthuis Mützenberg Emma

Signatures des témoins :

François Dupertuis Villeneuve  
Emile Chenaud Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

Communiqué : à l'état-civil  
d'Ormont-dessous, Spiez  
et Lausanne.

Par décision du 27 janvier 1955, le Département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte

ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de la famille Mützenberg soit orthographié "Mützenberg"

Villeneuve 28 janvier 1955  
L'officier de l'état civil  
Reilland



N° 29  
 Tournier et Châtelain

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent ~~vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tournier Louis Daniel, missionnaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève / Ville / domicilié à Villeuve

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villeuve, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fil de Marc Daniel Tournier, domicilié à Genève,

domicile des parents :

et de Julie-Françoise veuve Talon, décédée;

Nom et profession de l'épouse :

2° Châtelain Olga-Henriette, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tramelan / Berne / domiciliée à Villeuve

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Welschenschtr / Soleure <sup>le sept juin</sup> mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Fleury Châtelain, décédé,

domicile des parents :

et de Marie-Victoria veuve Rodet, domiciliée à Bienna.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le trente novembre  
à Villeuve le vingt-huit novembre et à  
Tramelan le vingt-neuf novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Genève, Villeuve  
et Tramelan / Berne /

Signatures des époux :

Tournier Louis  
Olga Châtelain Tournier

Signatures des témoins :

Alexandre Rodet, - Villeuve  
A. Schenk à Genève

Communiqué : à Genève

et Tramelan / Berne /

L'officier de l'état civil :

J. Delais  
no.

N° 30.

Welan et Berthoud.

Nom et profession de l'époux :

1° Welan Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballin domicilié à Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Noville, le vingt-sept mai mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Louis Welan, décédé,

domicile des parents :

et de Stéphanie née Amiguet, à Noville;

Nom et profession de l'épouse :

2° Berthoud Germaine-Marie, Institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Prethommères et Bofflens domiciliée à Noville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St. Triphon, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Jules-Ferdinand Berthoud, instituteur,

domicile des parents :

et de Fanny née Richard, Les deux à St. Triphon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noville le seize novembre, à Ballin le dix-sept novembre, et à Prethommères et Bofflens le seize novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Ballin, Noville, Prethommères et Bofflens.

Signatures des époux :

Welan.

G. Welan Berthoud

Signatures des témoins :

P. Amiguet à Pillenore

A. Berthoud à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Welan

Le numéro 30 de la présente page est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes.

Le que nous certifions. Villeneuve, le 31 décembre 1911. L'Officier de l'Etat-Civil:

J. Welan

Un double a été remis le 4 janvier 1912 à l'Administration cantonale en vertu de l'article 2 de la loi. L'Officier de l'Etat-Civil:



Form. 5.

J. Welan

1912.

N° 1.

Birchler et Niemunsch.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier <sup>à Willeneuve</sup> mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Birchler Frédéric, vannier,

de Linsideln / Schwitz domicilié à Willeneuve

Célibataire

né à Willeneuve, le vingt-huit <sup>Janvier</sup> mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de François-Jean Birchler

et de Maria-Emilia Albertina née Gergner, les deux à Willeneuve.

2° Niemunsch Marie-Germaine, colporteur,

de Thonon / France domiciliée à Ambilly / Haute-Savoie

Célibataire

née à Thonon, le dix-sept mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jacques Niemunsch

et de Josephine-Rose née Hoerner, les deux domiciliés à Ambilly.

Les publications ont eu lieu à Linsideln le huit décembre, à Willeneuve le cinq décembre, à Thonon le neuf décembre et à Ambilly le dix décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Linsideln, Willeneuve,  
Thonon et Ambilly.

Communiqué : à Linsideln  
et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Signatures des époux :

Fritz Birchler  
Germaine Birchler

Signatures des témoins :

Guy Robert Vannier à Willeneuve  
Marius Albert Vannier à Willeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Filar

N° 2

Gullo et Curro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-janvier mil neuf cent douze à Villeneuve

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gullo Carmelo, manoeuvre,

de Novare / Sicile / Italie domicilié à Villeneuve

celibataire

né à Novare, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de Sebastiano Gullo

et de Agostina nie Curro, deux à Villeneuve;

2° Curro Brigida - Niola, ménagère,

de Furnari / Messine / Italie domiciliée à Villeneuve

celibataire

née à Furnari, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Andrea Curro

et de Teresa nie Materis, domiciliés à Furnari.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le trois octobre et à Novare les vingt-deux et vingt-neuf octobre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de séparément de justice et Police, à Lussan.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lussan.

Signatures des époux :

+

Gullo Brigida

Signatures des témoins :

Nicola Salvatore Dario h. d. Villeneuve

Randazzo Antonio

Profess. Normale Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helary



Form. 5. L'épouse ne sachant écrire a apposé ci-dessus une croix en lieu et place de sa signature. - L'Officier de l'Etat-Civil:

J. Helary

N° 3  
Favrod et Papilloud.

Aujourd'hui vingt-six Janvier <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent vingt,  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Favrod Auguste, employé d'Hôtel,

Lieu d'origine et de domicile :

de Boville, Reuvas et Château-d'Vez domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Boville, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fils de Mme Auguste Favrod, à Villeneuve,

domicile des parents :

et de Jélie dite Marie veuve Bongon, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Papilloud Rosalie-Esther, fille de salle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pétroy (Chalais) domiciliée à Pétroy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pétroy, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Jules-Daniel Papilloud

domicile des parents :

et de Marie-Rose veuve Ditière, ses deux à Pétroy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boville, Reuvas, et Villeneuve  
 le quatre décembre mil neuf cent vingt, et à  
Château-d'Vez et Pétroy le cinq décembre de la même  
 année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Boville, Reuvas,  
Château-d'Vez, Villeneuve,  
et Pétroy.

Signatures des époux :

Auguste Favrod  
Esther Favrod

Signatures des témoins :

Mme Auguste employé  
off

Villeneuve  
H. Deleyni, sec. m. p., Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helier



N° 4.

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent deux,  
à Villeneuve  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Dorsay Paul, bouquier  
Lieu d'origine et de domicile : de Liddes (Salais) domicilié à Villeneuve  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Villeneuve, le deux août mil huit cent quatre vingt-cinq  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Charles-Rodolphe Dorsay, décédé  
et de Jeanne-Sainte-Elisa née Veillard, à Villeneuve  
Nom et profession de l'épouse : 2° Butty Sophie-Louise, sans profession  
Lieu d'origine et de domicile : de Pisy domiciliée à Yvoine  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Yvoine, le trente novembre mil huit cent quatre vingt-deux  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Charles-Alfred Butty  
et de Sophie née Bruent, à Yvoine  
Date des publications : Les publications ont eu lieu à Liddes, le quatre janvier, à Villeneuve le quatre janvier, à Pisy le janvier et à Yvoine le cinq janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : Certificats de publications à Liddes, Villeneuve, Pisy et Yvoine.

Signatures des époux : Paul Dorsay  
Louise Dorsay

Signatures des témoins : E. Barthold caplin à Villeneuve  
A. Veillard agriculteur à Villeneuve

Communiqué : à Liddes, Gimel et Sigle.

L'officier de l'état civil : J. Delay

N° 5

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent vingt à Villeneuve

Delacretaz et Bron nie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacretaz Louis, agriculteur,

de Corbeyrier domicilié à Villeneuve

et de libataire

né à Corbeyrier, le vingt <sup>décembre</sup> mil huit cent septante-quatre

fils de Antoine-Labbe Delacretaz, decedé;

et de

2° Bron nie Borloz Marie, meunier,

de Lutry et d'Epesses domiciliée à la Ferrière à l'Arceat

veuve de Ernest-Arrien Bron, décédé le vingt sept décembre mil neuf cent sept.

née à Lully, le quatre mars mil huit cent septante-deux

fille de Michel Borloz

et de Marie nie Brouzet, decedée.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve et Nozille le vingt

sept février, à Corbeyrier, Lutry et Epesses le dix

sept février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Corbeyrier, Villeneuve,  
Lutry, Epesses et Nozille.

Signatures des époux :

Lo Delacretaz  
A. Delacretaz

Signatures des témoins :

Borloz E. employé C.B.V.  
Villeneuve  
Ed. Goffe huissier n.p.  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Pellerin

Par jugement rendu le 30 mars 1915 déclaré définitif et exécutoire le 4 mai 1915, faute de recours et de relief, dans le délai légal, le Tribunal civil du district d'Ecublens a dissous par le divorce le mariage ci-dessus des époux Delacretaz et Bron nie Borloz. Le divorce a été prononcé aux torts du mari au vu des articles 138 et 142 du Code civil Suisse.

Inséré le 27 mai 1915.

Par l'officier de l'Etat-civil

C. Jaquet



Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne.

N° 6.

Meylan et Hofmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai <sup>à Tilleneuve,</sup> mil neuf cent douze,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan Ami-Coustant, Représentant de Commercede Cherit domicilié à Lausanneveuf de Marie-Julie-Catherine née Cardinaux, née le 21 novembre 1908,né à Leutier, le cinq juillet mil huit cent soixante-cinqfils de Auguste-Louis Meylanet de Emilie-Céline née Gritel, décédés;2° Hofmann Marie-Hélène, commerçante,de Rotterdam (Hesse-Hollande) <sup>Prusse</sup> domiciliée à Mourens-Châtelard  
ce libérateurnée à Beuchâtel, le douze mai mil huit cent septante-cinqfille de Adam Hofmannet de Elisabeth née Weickhausen, décédés.Les publications ont eu lieu au Brassus et au Leutier le trois  
février, au Châtelard le quatre février, à Lausanne  
et Rotterdam les dix-sept et vingt février de  
cette année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célibat,  
fiée de l'origine par  
l'Officier de l'Etat  
civil de LausanneCommuniqué : au Cherit,  
à Lausanne, à Mourens  
et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Meylan  
M. Meylan

Signatures des témoins :

A. Scalotta négociant  
à Villeneuve  
Nicole Emile agriculteur  
Tilleneuve

L'officier de l'état civil :

J. Pellerin  
not.

N° 7.

Falquier et Dubon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-vingt-trois <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent douze,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Falquier Jules-Edouard-Henri, employé de bureau

de Reybaux domicilié à Remmaz

célibataire

né à Reybaux, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Flois-Eugène Falquier, agriculteur,

et de Louise-Victoire née Coulin, à Remmaz;

2° Dubon Louise-Suzanne-Berthe, sans profession

de Villeneuve, Noville et Remmaz, domiciliée à Remmaz

célibataire

née à Remmaz, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de François Dubon, agriculteur,

et de Ulther-Louise-Rosalie née Métraux, à Remmaz.

Les publications ont eu lieu à Reybaux le premier mars,  
à Remmaz, Villeneuve et Noville le vingt-neuf  
février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Reybaux, Remmaz,  
Villeneuve et Noville.

Signatures des époux :

Falquier  
LD Falquier

Signatures des témoins :

H. Delafontaine Pharmacien à Lausanne  
Paul Berger à Villeneuve

Communiqué : à Moutrens.

L'officier de l'état civil :

J. Delas

Par ordre du Département de Justice et Police du 13 mars 1922, il sera ajouté à la Commune d'origine de Reybaux, les communes de Noville et de Remmaz, omises par erreur. Inscrit le 20 mars 1922



L'officier de l'Etat Civil: J. Delas

N° 8  
Dumusc et Dumusc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril <sup>à Villemeuse</sup> mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumusc Henri, employé aux C.F.F.

de Noville et Remay — domicilié à Lion

célibataire

né à Noville, le vingt octobre mil huit cent quatre vingt-quatre

fil de Emile-Gabriel-Gustave Dumusc, agriculteur,

et de Marie-Louise née Fustey, à Noville;

2° Dumusc Marie-Louise, sans profession.

de Noville et Remay, domiciliée à Remay

célibataire

née à Remay, le vingt-un avril mil huit cent quatre vingt-sept.

fille de Auguste-Denis Dumusc, diocésain,

et de Louise née Morier, à Remay.

Les publications ont eu lieu à Noville, Remay et Lion

le cinq mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de ce mariage  
donnée par l'Officier  
de l'Etat-Civil de Lion

Signatures des époux :

Dumusc Henri

Elle Dumusc

Signatures des témoins :

<sup>à Noville</sup>  
Ernest Dumusc Agriculteur

J. P. P. agent V. P. P.

Communiqué : à Lion

L'officier de l'état civil :

J. P. P.  
vise.

N° 9.  
Chapuis et Greyloz.

Aujourd'hui seize avril <sup>à Villeneuve,</sup> mil neuf cent vingt.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chapuis Paul, Pitteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens et Delagnens domicilié à Ollon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-sept mars mil huit cent quatre vingt-treize

Noms, profession et

fil de Paul-Louis-Remhold Chapuis, décédé,

domicile des parents :

et de Emilie née Secretan, à Chailly sur Lausanne;

Nom et profession de l'épouse:

2° Greyloz Marie-Louise-Idèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ollon, le huit avril mil huit cent quatre vingt-trois

Noms, profession et

fille de Jules-Henri Greyloz

domicile des parents :

et de Lina née Roux, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ollon, Villeneuve, le quinze,  
à Oulens, Delagnens, Quirroy le seize mars de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer  
tion de mariage par l'offi-  
cier de l'Etat-civil  
d'Ollon

Signatures des époux :

Paul Chapuis pitteur  
Louise Chapuis

Signatures des témoins :

Ad Greyloz, tag. not. à Villeneuve  
H. Bartel, Pasteur, Ollon, de souz.

Communiqué : à Schaller et

Ollon et Quirroy.

L'officier de l'état civil :

J. Helas

N° 10.  
Wetten et Schröter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril <sup>à Villeneuve;</sup> mil neuf cent douze  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wetten Ferdinand, employé C.F.F. \_\_\_\_\_  
 de Saanen / Berne \_\_\_\_\_ domicilié à Brigue \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Neuchâtel, le vingt-quatre <sup>Janvier</sup> mil huit cent quatre-vingt-cinq  
 fils de Jules-Auguste Wetten, employé C.F.F. \_\_\_\_\_  
 et de Marie-Fouille-Virginie nie Mabillard, à Villeneuve;

2° Schröter Gene \_\_\_\_\_  
 de Feschel \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Feschel, le vingt-tis <sup>Juillet</sup> mil huit cent septante-huit  
 fille de Joseph Schröter \_\_\_\_\_  
 et de Juliana nie Hugo, décédée.

Les publications ont eu lieu à Brigue, à Saanen, au Châ-  
teau le premier - en mars et à Feschel le  
premier avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-  
tion délivrée par l'offi-  
cier de l'état-civil de  
Brigue \_\_\_\_\_

Communiqué : à Saanen,  
Brigue, Feschel et  
Montreux \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. Wetten  
G. Wetten

Signatures des témoins :

Flary commiss. off. Villeneuve  
Bessand commiss. off. Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Pelas  
not.

N° 11.  
Bessaud et Philibert

Aujourd'hui quatorze mai — mil neuf cent vingt <sup>à Villeneuve</sup>

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bessaud Robert-Louis, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gossens — domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon, le six mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Daniel-Louis Bessaud

domicile des parents :

et de Emilie-Elise née Bachmann, à Yverdon —

Nom et profession de l'épouse :

2° Philibert Sophie-Gabrielle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Trévis (Savoie) France domiciliée à Villeneuve —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandcheamp (Savoie) le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alexandre Philibert

domicile des parents :

et de Sophie-Julie née Deloche, à Villeneuve —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le quatorze mars,  
à Gossens le seize mars et à Trévis le  
vingt-un mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Gossens, Villeneuve et  
Trévis (France).

Signatures des époux :

R Bessaud  
G Bessaud

Signatures des témoins :

J. Philibert, modeste  
à Villeneuve  
A Philibert, Menuisier  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état-civil  
d'Yverdon et à la Chau-  
cellerie d'état, à Laa-  
sanne.



N° 12.

Magnenet et d'Arbo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai à Villeuveve mil neuf cent - deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenet Henri, <sup>d'Esompte de Paris</sup> attaché au Comptoir national  
de Fillinges (Haute-Savoie) <sup>France</sup> domicilié à Paris (12<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) —  
célibataire

né à Fillinges, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-deux  
fils de Alphonse-François-Henri Magnenet  
et de Caroline-Georgie née Meinig, décédée

2° d'Arbo Guinevere - Ida, sans profession, —  
de Arnhem (Pays-Bas) — domiciliée à Villeuveve (Hôtel Byron)  
célibataire

née à Arnhem, le vingt-six <sup>avril</sup> mil huit cent quatre-vingt-trois  
fille de Henry-William-Léonard d'Arbo  
et de Immelé Francis née Burton, à l'Hôtel Byron

Les publications ont eu lieu à Paris le vingt-huit avril,  
à Arnhem le deux mai et à Villeuveve le  
vingt-six avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département de Justice et Police, à Lausanne

\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne. —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Magnenet  
d'Arbo

Signatures des témoins :

A. W. d'Arbo <sup>reçue</sup>

Glion

E. Magnenet avocat, rue Cécile 10 Genève

L'officier de l'état civil :

J. Felard  
not.

N° 13.

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent <sup>à Ville neuve:</sup> ~~vingt~~.

Martin et Borloz  
nie Bertholet.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Martin François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ville neuve et Rossinières domicilié à Valleyes sur Ville neuve

Etat civil :

divorcé d'avec Marie-Elisabeth Mutschler, née le  
18 Janvier 1904

Lieu et date de la naissance :

né à Ville neuve, le vingt quatre <sup>septembre</sup> mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fil(s) de Adèle-Libette Martin, à Valleyes sur

domicile des parents :

et de Ville neuve.

Nom et profession de l'épouse:

2° Borloz nie Bertholet Fanny-Matthe, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Valleyes sur Ville neuve

Etat civil :

divorcé d'avec Jules Borloz né le 20 Janvier 1911

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le vingt six août mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fil(le) de Pierre-François Bertholet,

domicile des parents :

et de Françoise-Fanny nie Md, Les Neufs Décidés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ville neuve, le six mai, à  
Rossinières et à Ormont-dessous le huit  
mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Ville neuve, Rossinières  
et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

François Martin  
Fanny Martin

Signatures des témoins :

Rodolphe et Sophie Villeneuve  
Burgoy Victor (CF Ville neuve)

Communiqué : à Rossinières  
et Ormont-dessous.

L'officier de l'état civil :

J. Hidas

N° 14.  
Cullay & Veronier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin à Villeuve ;  
 mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cullay Adolphe, manoeuvre,

de Collegno / Rimont / Helie domicilié à Villeuve

celibataire

né à Villeuve, le vingt-cinq <sup>juin</sup> mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Maurice Antoine Cullay, décédé,

et de Marquise <sup>Supp.</sup> veuve Culland, à Genève.

2° Veronier St-Maria, culinier,

de Sierre / Balais domiciliée à Villeuve

celibataire

née à Salquenen, le douze <sup>novembre</sup> mil huit cent nonante-trois

fille de Pierre Antoine Veronier, à Salquenen,

et de Pauline veuve Lemut, décédée.

Les publications ont eu lieu à Collegno le sept mars,  
 à Villeuve le deux février et à Sierre le  
trois février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police, à Lausanne.

Signatures des époux :

Cullay Adolphe  
Veronier St-Maria

Signatures des témoins :

Delorme Georges, Emp. C. G. G.  
 à Genève  
et Mottet Auguste, Villeuve

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne, et  
 à l'Etat-civil de  
Sierre / Balais.

L'officier de l'état civil :

J. Feller  
not.

N° 15.

Roulet et Lichti.

Aujourd'hui cinq juillet <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roulet Constant, marichal ferrant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverdon et de Mauthorget domicilié à Villeneuve

Etat civil :

divorcié de Robt. Amis via Languetin del le 27 octobre 1911.

Lieu et date de la naissance :

né à Molondin, le vingt-six <sup>avril</sup> mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filis de Louis Roulet

domicile des parents :

et de Marie vic Lecheron, à Yverdon;

Nom et profession de l'épouse:

2° Lichti Marie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühleberg (Berne) domiciliée à Grandcour

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mühleberg le vingt-cinq <sup>mars</sup> mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

filie de Samuel Lichti

domicile des parents :

et de Anna vic Fuchs, à Grandcour

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Villeneuve et Mühleberg le vingt-trois mai, à Grandcour et à Mauthorget le vingt-quatre mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Yverdon, Mauthorget,  
Villeneuve, Mühleberg et  
Grandcour.

Signatures des époux :

Roulet Constant  
Marichal  
Marie Roulet

Signatures des témoins :

A. Rosta Argand Villeneuve  
A. Babel Marichal Villeneuve

Communiqué : à Yverdon,

Fiez, Mühleberg et  
Grandcour.

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
no.

N° 16.

Morlacchi et Poletti

Aujourd'hui vingt juillet à Villeneuve mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Morlacchi Ambrogio, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nerviano (Milan) Italie domicilié à Villeneuve

Etat civil :

ce libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nerviano, le dix-huit février mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fil de Cherubino Morlacchi, à Bedano (Blona) Italie

domicile des parents :

et de Maria née Colombo, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Poletti Adele, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Inverigo Inferiore (Inverigo) Italie domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

ce libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Inverigo Inferiore, le vingt-huit août mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Carlo Poletti, à Inverigo Inferiore,

domicile des parents :

et de Rosa née Luirichetti, à Inverigo Inferiore.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le quatorze mai, à Bedano-Blona et à Inverigo Inferiore le vingt juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police, à Lausanne.

Signatures des époux :

Ambrogio Morlacchi Adele Morlacchi

Signatures des témoins :

A. Pealitta négociant Villeneuve A. Gilet manoeuvre Villeneuve

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Belar

N° 47.

Aujourd'hui trois août <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent vingt.

Chammartin et Ramel  
née Bertholet

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chammartin Antoine-Joseph, manœuvre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes sous Orsonnens <sup>(Fribourg)</sup> domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chavannes sous Orsonnens <sup>le vingt-trois mai</sup> mil huit cent quatre vingt-six

Noms, profession et

filz de Pierre-Joseph-Théophile Chammartin

domicile des parents :

et de Félicité-Augustine née Catella, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramel née Bertholet Marguerite-Elise, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Œux domiciliée à Roche

Etat civil :

veuve de Smile Ramel, déc. le 15 Janvier 1911

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, <sup>le vingt-neuf mai</sup> mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fille de François Abram Bertholet

domicile des parents :

et de Henriette-Marie née Girard, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œux et à Roche  
le vingt-sept Juin et à Orsonnens le vingt-neuf  
juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Chavannes sous Or-  
sonnens, à Château-  
d'Œux et à Roche.

Signatures des époux :

Joseph Chammartin.  
Marguerite Chammartin

Signatures des témoins :

Luiso Bonni, ouvrier à Roche  
Jules Fayet, bûcheron Roche

Communiqué : à Orsonnens

(Fribourg) et à Château-  
d'Œux

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
rr

N° 18.  
Moschella et Di Natale

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août <sup>à Villeneuve :</sup> mil neuf cent vingt,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moschella Michel, tailleur de pierres,

de Novare (Sicile) Italie domicilié à Villeneuve

célibataire

né à Novare, le deux avril mil huit cent quatre vingt-sept

fils de Antonio Moschella

et de Sebastiana née Abbate, à Novare

2° Di Natale Giuseppa, sans profession,

de Novare (Sicile) Italie domiciliée à Villeneuve

célibataire

née à Novare, le vingt mars mil huit cent quatre vingt-neuf

fille de Rosario Di Natale

et de Anna née Bucini, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Novare les treize juin  
et sept juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de départ  
moment de Justice et  
Police, à Lambourne.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lambourne.

Signatures des époux :

Moschella Michel  
Moschella Giuseppina

Signatures des témoins :

Ferrara Giuseppa Villeneuve  
senza professione  
Prestipino Michela Villeneuve  
senza professione

L'officier de l'état civil :

J. Peles  
no.

N° 14

Aujourd'hui *vingt-trois* mil neuf cent *vingt*

*Bullard & Liutard*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bullard Victor Louis, tucheron,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gruyères / Fribourg* domicilié à *Roche*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Pollemur*, le *vingt-trois* <sup>février</sup> mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

filis de *Joseph-Florentin Bullard, à Roche,*

domicile des parents :

et de *Marie-Louise née Noll, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Liutard Méry, sommelière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bevey* domiciliée à *Roche*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Roche*, le *vingt-quatre* <sup>avril</sup> mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

filie de *Henri-Samuel Liutard*

domicile des parents :

et de *Henriette née Simon, à Roche.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gruyères, Roche et Bevey*  
le *vingt-trois* juillet *vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications*  
*à Gruyères, Roche et*  
*Bevey*

Signatures des époux :

*Victor Bullard*  
*Méry Bullard*

Signatures des témoins :

*Roux Edouard Agriculteur Roche*  
*Henri Berioz Cafetier Roche*

Communiqué : à *Gruyères*

et à *Bevey*

L'officier de l'état civil :

*J. Delar*  
*not.*

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 3 Juin 1931, a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom de famille écrit par erreur "Liutard" soit orthographié "Liutard".  
Villeneuve, le 23 juin 1931  
L'Officier de l'Etat Civil



*Levy*  
*notaire*



N° 20.

Aujourd'hui *trois septembre* à *Villemeuse* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*Jaquier et Chappaz*

Nom et profession de l'époux :

1° *Jaquier Jules-Ernest*, *commis aux chemins de fer*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rey vers Livriq. et Mottel* domicilié à *Villemeuse*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Mottel*, le *vingt-deux* <sup>*avril*</sup> mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Noms, profession et

filz de *Jean-Maurice Jaquier*

domicile des parents :

et de *Marie-Joséphine* <sup>*veuve*</sup> *Jaquier*, à *Villangeaux* <sup>*Seublen*</sup>

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chappaz Marie-Louise*, *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St-Gingolph (Palais)* domiciliée à *Villemeuse*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *St-Gingolph*, le *vingt-cinq* <sup>*décembre*</sup> mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fille de *Pierre-François Chappaz*

domicile des parents :

et de *Laurette-Eugénie* *veuve* *Coppex*, à *Villemeuse*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villemeuse* le *premier* août, à *St-Gingolph* le *deux* août, à *Mottel* et à *Rey vers Livriq.* le *trois* août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications à Villemeuse, St-Gingolph, Mottel et Rey vers Livriq.*

Signatures des époux :

*Jaquier Jules*  
*Jaquier Marie*

Signatures des témoins :

*P. Amorette, touché, Villemeuse*  
*G. Fontaine, payan, Villemeuse*

Communiqué : à *Livriq.*

*Promatens et St-Gingolph*

L'officier de l'état civil :

*J. Delley*  
*not.*

N° 21

Aujourd'hui deux octobre <sup>à Billeneuve</sup> mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Pichon et Delay  
née Mollon

Nom et profession de l'époux :

1° Pichon Léopold Robert, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Longjumeau domicilié à Billeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Marchilly, le deux-huit <sup>décembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

filz de Barre-Julien Pichon

domicile des parents :

et de Louise-Françoise née Paillard, à Longjumeau

Nom et profession de l'épouse :

2° Delay née Mollon Alice, auvergnate,

Lieu d'origine et de domicile :

de Provence domiciliée à Billeneuve

Etat civil :

veuve de Henri-David Delay, déc. le 17 mars 1910,

Lieu et date de la naissance :

née à Billeneuve, le quatre <sup>décembre</sup> mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Jean-Vincent Mollon

domicile des parents :

et de Suponne-Françoise née Mollon, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Billeneuve le vingt-trois  
septembre et à Longjumeau et Provence le vingt-  
quatre septembre de l'année coincidente

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Longjumeau, Billeneuve  
et Provence

Signatures des époux :

Robert Pichon  
Alice Pichon

Signatures des témoins :

A. Bessières Villeneuve  
Renard employé à Billeneuve

Communiqué : à Longjumeau  
et Provence

L'officier de l'état civil :

J. Delas  
not.

N° 11.  
Monod & Butzberger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui <sup>à Villeneuve</sup> vingt-cinq octobre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monod Frédéric Gustave, facteur-postal  
de Châtelard, Noaille & Renues domicilié à Noaille  
ce libataire

né à Noaille, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fils de Jean Henri-Frédéric Monod, charretier à Noaille,  
et de Marie-Caroline née Busch, décedée

2° Butzberger Elise Albertine, sans profession  
de Bleimbach (Neuchâtel) et Noiraigue domiciliée à Noaille  
ce libataire

née à Neuchâtel, le vingt-quatre <sup>octobre</sup> mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Nicolas Butzberger  
et de Catherine née Binnigeli, les deux décedés

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Noaille & Renues  
le vingt-cinq septembre, à Noiraigue le vingt-trois  
septembre et à Bleimbach le vingt-sept septembre  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Montreux, Noaille,  
Renues, Bleimbach et  
Noiraigue

Communiqué : à Montreux,  
Bleimbach et Noiraigue.

Signatures des époux :

F. Monod

Elise Monod

Signatures des témoins :

J. Ellen Facteur

Montreux

Monod Jules concub. C.F.F.  
Couvain

L'officier de l'état civil :

J. Dela...

N° 13

Judas et Eggimann

Aujourd'hui vingt-neuf <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Judas Hugo, négoceant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gottshaus / Thurgovie domicilié à Brieme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tolone, le vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fil de Jean-Auguste Judas, tonnelier, décédé;

domicile des parents :

et de Albertine née Egloff, à Berne;

Nom et profession de l'épouse :

2° Eggimann Blanche-Jessune-Louise, <sup>profession;</sup> sans

Lieu d'origine et de domicile :

de Gondiswil / Berne domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le dix-sept mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Frédéric-Edouard Eggimann, Chef de Gare,

domicile des parents :

et de Jenny-Wilhelmine née Bardet, à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brieme le vingt-sept septembre,

à Gottshaus, Gondiswil et Villeneuve le vingt-huit

septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'union par l'état-civil  
de Brieme.

Signatures des époux :

Hugo Judas  
Blanche Judas

Signatures des témoins :

Ida Eggimann sans profession  
à Villeneuve  
Eggimann Chef de Gare  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Helber

Par décision du Conseil  
d'Etat du Canton de Thurgovie  
du 29 août 1918  
le prisonnier Judas Hugo,  
a été autorisé à se marier

plum son nom de  
Judas par celui de Jubert  
le 14 septembre 1918  
L'Officier de l'état civil:  
H. Geup



Communiqué : à Hauptwil, à  
Brieme et à Gondiswil.

N<sup>o</sup> 24.  
Rohr et Borloy.

Aujourd'hui quinze novembre — <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent douze —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Rohr Arnold, boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hunzenschwil (Argovie) domicilié à Grotthöchstetten (Berne)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lengbourg, le neuf juillet mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fil de Samuel Rohr, décédé,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Gloor, à Lengbourg;

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Borloy Julie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Sarau

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve, le quatre avril mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Henri-François Borloy

domicile des parents :

et de Jenny-Hélène née Delacrétaux, à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grotthöchstetten et Sarau  
le sept, à Hunzenschwil le huit, et à Ormont-  
dessous le neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célibat.  
Tenue de livres par l'officier  
de l'état-civil de Grotth-  
höchstetten (Berne).

Signatures des époux :

Arnold Rohr.  
Julie Borloy Rohr

Signatures des témoins :

o. Abraham Henri Collet  
Villeneuve  
H. Borloy neq.  
Villeneuve

Communiqué : à Hunzenschwil  
(Argovie), à Grotthöchstetten  
(Berne), à Ormont-dessous  
et à Sarau (Argovie).

L'officier de l'état civil :

J. Delacrétaux  
not.

N° 25

Aujourd'hui Trois <sup>à Villeneuve</sup> décembre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Favre et Coulin <sup>ni</sup>  
Salsbey.

Nom et profession de l'époux :

1° Favre François-David, Journalier de campagne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orroux-dessus domicilié à Terroux <sup>ville</sup>

Etat civil :

divorcé d'avec Louise-Éléonore Marie ni Pichot, dit  
le 10 novembre 1903

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fil de Léon-Georges Favre

domicile des parents :

et de Marie ni Moret, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Coulin ni Salsbey Henriette, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtellard, Roche et Roux, domiciliée à Reuilly

Etat civil :

divorcée d'avec Emile-Louise Coulin dit le 12  
septembre 1911

Lieu et date de la naissance :

née à Sigle, le vingt-quatre juin mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Henri Salsbey

domicile des parents :

et de Marquerite ni Kehrly, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orroux-dessus, Roche,  
Châtellard et Reuilly le 16 octobre / vingt octobre  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Orroux-dessus, Roche,  
Roche et Roux et Reuilly.

Signatures des époux :

F<sup>r</sup> Favre  
H<sup>te</sup> Favre

Signatures des témoins :

Sommaire Ulysse  
employé c. p. Villeneuve  
Satché Jules av. off. Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Keller  
not.

Communiqué : à Orroux-  
dessus et Roche et Roux.

N° 26.

Sigroz et Momney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf <sup>à Villeneuve</sup> decembre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sigroz, Félix-Emile, employé de fabriquede Coubremont-le-Petit domicilié à Rocheveuf de Henriette-Suzanne née van Millemann dit  
le 25 avril 1912né à Roche, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinqfils de Suzanne-Jenny Sigroz, à Chesaux-suret de Laulanne2° Momney Marie-Victorine, couturièrede Eschuis/Trisbourg domiciliée à Laulannecélibatairenée à Laulanne, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Victorine Momney, à Laulanneet de \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Coubremont-le-Petit le vingt-trois octobre, à Roche, Eschuis et Laulanne  
le vingt-deux octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Coubremont-le-Petit,  
Roche, Eschuis et Lau-  
lanne.

Signatures des époux :

Sigroz, Emile  
Sigroz, Marie

Signatures des témoins :

Eugène Phnaud, agriculteur Villeneuve  
Nicolas Louis Comand VilleneuveCommuniqué à Coubremont,  
Trisbourg/Trisbourg,  
et Laulanne.

L'officier de l'état civil :

J. Pellet  
not.

N° 27.  
Stettler et Biderent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui <sup>à Villerneuve</sup> ~~des~~ huit de ~~septembre~~ mil neuf cent ~~vingt~~,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stettler Alfred, agriculteur

de Siggimyl / Berne domicilié à Noville

célibataire

né à Cheset / Châblard <sup>des-huit septembre</sup> le \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

fils de Frédéric Stettler

et de Julie née Joret, décédée

2° Biderent Alice, couturière

de Savigny domiciliée à Villerneuve

célibataire

née à Savigny le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de François-Alexandre Biderent, décédé

et de Lydie-Louise née Lavanchy, à Villerneuve

Les publications ont eu lieu à Siggimyl et Noville le trois  
décembre, à Villerneuve et Savigny le deux  
décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Siggimyl / Berne,  
Noville, Savigny et  
Villerneuve.

Signatures des époux :

Alfred Stettler  
Alice Biderent

Signatures des témoins :

Grognez Jules, Chauffeur, Villerneuve  
Louisa Keller régente, Villerneuve

L'officier de l'état civil :

J. Pelas  
not.

Form. 5.

25 février 1910.

L'atteste : L'officier de l'état-civil: J. Pelas  
not.

Le numéro 27 de la présente page est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Villerneuve, le 21 décembre 1912.

L'Officier de l'état-civil: J. Pelas  
not.

Un double a été remis le janvier 1913 à l'Autorité cantonale en vertu de l'article 11 de l'Ordonnance fédérale sur les Registres de l'état-civil du 25 février 1910.





1913.

N° 1.

Pirali et Moretti.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Vu le 13 Mars 1913  
Ducourant  
Fait

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent seize à Villemeuve

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pirali Luigi - Michele, mason,

de Ivorio-Inferiore (Prose) domicilié à Villemeuve

celibataire

né à Ivorio-Inferiore, le dix trois (mil huit cent quatre vingt-six)

filz de Filippo Pirali, décédé,

et de Angela Condadina née Tiberti, à Ivorio-Inferiore.

2° Moretti Angiola Maria Domenica, sans profession

de Marradi, Florence (Italie) domiciliée à Villemeuve

celibataire

née à Marradi, le vingt-neuf juillet (mil huit cent quatre vingt-quatre)

fille de Luigi Moretti, à Marradi

et de Elisabetta née Mancorti, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villemeuve, le seize août,

à Ivorio-Inferiore le vingt-neuf décembre et

à Marradi, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Administration de Justice et Police, à Villemeuve.

Signatures des époux :

Pirali Luigi  
Pirali Angiolina

Signatures des témoins :

Trigini Giuseppe Annara  
Vassaretto Pierre Manosab Villeneuve

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Villemeuve.

L'officier de l'état civil :

J. Delar

N° 2

Althaus et Barbey.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze mars <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Althaus Jules, agriculteur

Etat civil :

de Langnau / Berne domicilié à Crebelley vers Noville  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crebelley, le vingt-un août mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fils de David Samuel Althaus

domicile des parents :

et de Mauricette - Louise - Mathilde née Kruef, à Crebelley

Nom et profession de l'épouse :

2° Barbey Berthe - Marie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domiciliée à Crebelley

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cronay, le quatre septembre mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Jean-François Barbey

domicile des parents :

et de Jeanette née Kéke, à Cronay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Langnau, Noville, et Pomy  
le vingt-un février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Langnau, Noville et  
Pomy

Signatures des époux :

Althaus Jules  
Althaus Marie

Signatures des témoins :

Althaus J., agriculteur  
Crebelley  
Ed. Goppay agriculteur Villeneuve

Communiqué : à Langnau

/ Berne, et Ursins.

L'officier de l'état civil :

J. Helber

N<sup>o</sup> 3.

Althaus et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Althaus Charles-Emmanuel, agriculteur

de Langnan / Berne / — domicilié à Crebelley vers Noville

veuf de Louise-Benjamin Althaus née Bulet,  
dés le 8 Juin 1910

né à Crebelley, le six octobre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean-David Althaus

et de Louise-Amélie-Victoire née La Thélay, décédée

2<sup>o</sup> Lin Sophie-Louise, ménagère,

de Lutry et Riez — domiciliée à Crebelley vers Noville

célibataire

née à Villeneuve, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Henri-Emile Lin

et de Henriette-Louise née Bride, à Crebelley

Les publications ont eu lieu à Noville le onze mars, à Langnan  
et Lutry le douze mars et à Riez le seize  
mars de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
à Noville, Langnan,  
Lutry et Riez. —

Communiqué : à Langnan,

Lutry et Lutry. —

Signatures des époux :

Charles Althaus  
Sophie Althaus

Signatures des témoins :

Lion Fide agriculteur Crebelley  
Alex Derameru agriculteur  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Delar  
not.

N° 4.

Aujourd'hui quatorze avril <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent vingt

Buser et Bussard

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Buser Edouard, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gruyères (Bâle-Campagne) domicilié à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le vingt-trois mai mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fil de Jacot Buser

domicile des parents :

et de Mme - Henriette veuve Humbert, à Roche.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bussard Louise - Augustine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gruyères (Fribourg) domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Altstätten, le vingt-sept mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fille de Joseph - Florentin Bussard, à Roche,

domicile des parents :

et de Marie - Louise veuve Koll, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Termilken (Bâle - Campagne),  
le neuf mars, à Roche le huit mars, et à  
Gruyères (Fribourg), le neuf mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Termilken, Roche et  
Gruyères.

Signatures des époux :

Buser Edouard  
Augustine Buser

Signatures des témoins :

H. Delexin, agr., Villeneuve  
Et. Poulet Marichal Villeneuve

Communiqué : à Termilken

(Bâle) et à Gruyères  
(Fribourg).

L'officier de l'état civil :

J. Pelas  
not.

N° 5.

Aujourd'hui dix-huit avril <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jordan Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge (haut) domicilié à Chellat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint-Éphorin, le <sup>vingt-neuf mai</sup> mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fils de Edouard Jordan, décédé

domicile des parents :

et de Adèle-Fanny née Lecheux, à Chellat

Nom et profession de l'épouse :

2° Nicolet Jeanne-Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve, le <sup>septembre</sup> dix-huit mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Jules Nicolet, à Reuens

domicile des parents :

et de Julie-Ida née Dubou, à Reuens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carrouge le trois avril,  
à Chellat le trois avril et à Villeneuve  
le deux avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
à Carrouge, Chellat et  
VilleneuveCommuniqué : à Méjères(haut)

Signatures des époux :

Paul Jordan  
Jeanne Jordan

Signatures des témoins :

Stasberg Vellouca  
Auguste Nicolas Pemas

L'officier de l'état civil :

A. Rothollet

N° 6.  
Dufaux et Bernay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 5 mai mil neuf cent soixante

à Villeneuve

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufaux Jules-Léonard, agriculteur,

de Châtelard et de Noaille domicilié à Crebelley rue Noaille  
célibataire

né à Crebelley, le 25 Juin mil huit cent soixante-seize

fil de Marc Dufaux

et de Ferny née Turrian, à Crebelley; - et -

2° Bernay Marie-Lièle, mineure,

de Chevengy/Haute-Savoie} domiciliée à Crebelley  
célibataire

née à St-Gingolph/Haute-Savoie} le deux avril mil huit cent quatre vingt-huit

fille de Josephine Bernay, veuve

et de

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Noaille  
le deux avril soixante et à Chevengy/Haute  
Savoie, le trois avril soixante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de public.  
trois à Noaille, au  
Châtelard et à Chevengy.

Signatures des époux :

Edouard Dufaux  
Jules Dufaux

Signatures des témoins :

Dufaux Davin? agriculteur Crebelley.  
M. Edouard Agriculteur Noaille

Communiqué : à Moutrens

et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lully-sur-Seine.

L'officier de l'état civil :

J. Hilar

Rectification  
Par décision du 15 Sept  
1954, le Département de  
Justice et Police du Canton  
de Saas a ordonné la  
rectification de l'acte ci  
contre en ce sens que  
l'époux soit désigné comme  
étant originaire de  
Noaille, Remauf et  
Moutrens Châtelard  
Villeneuve 27 Sept 1954  
L'officier de l'état civil  
Heillaud



N<sup>o</sup> 7  
Barras et Pinget.

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Barras Sidore - Antonin, employé peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Chérel sur Montaloux / Fribourg domicilié à Villeuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montaloux / Fribourg, le <sup>quinze novembre</sup> mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fils de Alexandre - Eugène Barras

domicile des parents :

et de Marie - Laurette née Gengier, à Villeuve;

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Pinget Rose, épouse d'aveu,

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Gingolph / Ste-Lucie, <sup>France</sup> domiciliée à Montreux / Châtelard

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeuve, le dix-neuf février mil huit cent quatre vingt-trois

Noms, profession et

fille de Charles-François-Vincent Pinget, à Villeuve,

domicile des parents :

et de Alexandrine - Louise - Hilda née Nicot, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeuve le vingt-deux  
avril, à Crébug et au Châtelard le vingt-trois  
avril et à St-Gingolph le vingt-sept avril de l'année  
concurrente.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publica-  
tions à Crébug, au Châ-  
telard, à Villeuve et  
à St-Gingolph.

Communiqué : à Crébug / Fri-  
bourg, à Montreux et  
 à la Chancellerie d'Etat,  
 à Sausanne.

Signatures des époux :

Sidore Barras  
Rose Barras.

Signatures des témoins :

A. Robet agent Villeuve  
Jeanne Barras couturier Villeuve

L'officier de l'état civil :

J. Pellet  
not.

N° 8

Crosset & Roduit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août à Villerneuv  
mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crosset Emile Louis, boulangier-pâtissier :

de Olhon et Bex domicilié à Tarayaz (Valais)

célibataire

né à Bex, le cinq juin mil huit cent quatre vingt deux

fil de Pierre Gabriel Crosset

et de Marie Elise me Conrad à Bex

2° Roduit Octavie Beutha marçande

de Saillon (Valais) domiciliée à Saillon

célibataire

née à Saillon le vingt deux septembre mil huit cent quatre vingt onze

filie de Emile Roduit, diide

et de Augustine me Vincent, à l'étranger

Les publications ont eu lieu à Salvan le cinq juillet, à Olhon  
le six juillet, à Saillon le six juillet et à Bex le  
dix juillet mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'Etat Civil  
de Salvan

Communiqué : à Olhon, Bex  
Saillon et Salvan

Signatures des époux :

Crosset Louis

Octavie Roduit

Signatures des témoins :

Jacques Jules, empl. off. Villerneuv  
Etienne Francis, marçand Villerneuv

L'officier de l'état civil :

H. Leuf



N° 9

Dalla Luanna - Pilet

Nom et profession de l'époux :

1° Dalla Luanna François, marchand

Lieu d'origine et de domicile :

de San Nazario (Ticenza) Italie domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à San Nazario le premier octobre mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fils de Edmond Dalla Luanna, marchand

domicile des parents :

et de Antonia née Gasparini à Villeneuve

Nom et profession de l'épouse :

2° Pilet Louise Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossmières domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le dix huit janvier mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de David Pilet

domicile des parents :

et de Hélène née Matton tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le vingt mai, à Rossmières le vingt et un mai et à San Nazario le vingt six mai mil huit cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villeneuve, Rossmières et San Nazario et autorisation du Département de Justice et Police à Lausanne

Communiqué : à Rossmières

et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

François Dalla Luanna  
Louise Dalla Luanna

Signatures des témoins :

H. Deleyssi, agr. Villeneuve  
A. Rottel, agr. Villeneuve

L'officier de l'état civil :

H. Genz

N° 10

Leproux + Nicolet

Nom et profession de l'époux :

1° Leproux Florentin - Demi-masseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris (France) domicilié à Grandchamp (Veysaux)

Etat civil :

veuf de Jeanne-Jenny née Coste, dir. le 18 décembre 1912.

Lieu et date de la naissance :

né à Paris (5<sup>e</sup> arrondissement) le vingt deux mars mil huit cent soixante

Noms, profession et

filis de Chiodon Julien Leproux

domicile des parents :

et de Marie-Victorine née Loret, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Nicolet Marguerite - commerçante

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le dix mai mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

filie de Pierre Abram Louis Nicolet

domicile des parents :

et de Rose-Fanchette Elisabeth née Haldy, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veysaux le vingt huit juin, à Villeneuve le vingt huit juin et à Paris le vingt neuf juin mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
donnée par l'Etat Civil  
de Montreux.

Signatures des époux :

F. Leproux  
Marguerite Leproux

Signatures des témoins :

A. Luda instituteur Villeneuve  
M. Metten emp. C. P. Villeneuve

Communiqué : à Montreux

et à la Chancellerie d'Etat

à Saumur.

L'officier de l'état civil :

H. Leuf

N° 11

Falquier + Trollux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux septembre mil neuf cent <sup>Villeneuve</sup> treize à

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Falquier Aloys-Jean, agriculteur

de Veytaux domicilié à Remmaz

célibataire

né à Veytaux, le trois mars mil huit cent quatre vingt sept

fil de Aloys Eugène Falquier, agriculteur

et de Louise-Elie née Coulin, à Remmaz

2° Trollux Marie-Aimée, sans profession

de Noville et Remmaz domiciliée à Crebelley près Noville

célibataire

née à Crebelley le vingt trois mars mil huit cent quatre vingt onze

fille de Louis François Trollux, agriculteur

et de Elie Mathilde née Borlay à Crebelley

Les publications ont eu lieu à Noville, le vingt neuf juillet, à Remmaz, le vingt neuf juillet et à Veytaux, le vingt huit juillet mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Noville, Remmaz et Veytaux

Signatures des époux :

Aloys Falquier

Mariée Falquier

Signatures des témoins :

Crosi François Villeneuve  
F. Falquier Employé Veytaux

L'officier de l'état civil :

H. Lemp

Par ordre du Département de Justice et Police du 13 mars 1921, il sera ajouté à la Commune de Veytaux seule indiquée comme lieu d'origine de l'époux, celles de Noville et de Remmaz omises par erreur.  
Fait le 18 mars 1921.

Officier de l'Etat Civil.

H. Lemp



N° 12

Aujourd'hui seize septembre mil neuf cent treize à Villeneuve

Lüdi & Philibert

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lüdi Samuel Emile, employé d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de La Lenth (Bas) domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève, le premier février mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fil de Samuel Lüdi fruits décédé

domicile des parents :

et de Anna Maria nie Buetiger à Leysin

Nom et profession de l'épouse :

2° Philibert Isabelle Alexandrine, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Privas (Ardèche, France) domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandchamp (Teyssin) le vingt mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Alexandre Philibert, mercier

domicile des parents :

et de Sophie Julie nie Deloche à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le huit août, à La Lenth le onze août et à Privas le douze août mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de capacité matrimoniale  
du consul de France à Genève,  
Certificat de publication de la  
Lenth et Villeneuve

Communiqué : à l'Etat Civil  
à La Lenth et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

[Signature]  
S. Lüdi

Signatures des témoins :

[Signature] Villeneuve  
[Signature] modiste  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Mottas + Beroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent <sup>Villeneuve</sup> treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottas Justin - Pierre - Louis, maripal

de Gyens domicilié à Villeneuve

célibataire

né à Rosanges le huit août mil huit cent quatre vingt onze

fil de Jean - Louis - Edouard Mottas, agriculteur

et de Marie - Julie veuve Dutoit à Gyens

2° Beroud Rok - Méry, marin

de Ecoteaux domiciliée à Verey

célibataire

née à Faligieu le dix huit avril mil huit cent quatre vingt onze

fille de Charles - Louis Beroud agriculteur

et de Jenny veuve Tuthannuz à Verey

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux le seize septembre, à Verey le quinze septembre, à Gyens le quinze septembre et à Villeneuve le quinze septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Ecoteaux, Verey, Gyens et Villeneuve.

Signatures des époux :

Mottas Justin  
Mottas Méry

Signatures des témoins :

H. Deloyssi, agriculteur, Villeneuve  
Sgt Berthold Kämpf, aigle

Communiqué : à l'Etat Civil

à Faligieu, à Verey, et à

Moudon

L'officier de l'état civil :

M. Geny

*Vu le 29/10 1913.  
Moussard  
Profr.*

N° 14

Mingard et Hagen

Nom et profession de l'époux :

1° Mingard Louis mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelle domicilié à Villeneuve

Etat civil :

veuf de Louise-Charlotte-Henriette née Michaud

Lieu et date de la naissance :

né à Tucherens, le six février mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fil(s) de Gene-Samuel Mingard, charbonnier

domicile des parents :

et de Gusette née Berdoy, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Hagen Magdalena née Bucher, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Hüttwilen (Suisse) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Jean-Baptiste Hagen

Lieu et date de la naissance :

née à Mühleberg (Berne) le quatre juin mil huit cent soixante

Noms, profession et

fil(le) de Johann-Georg Bucher, agriculteur

domicile des parents :

et de Barbara née Mäder tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le vingt octobre, à Lausanne le vingt et un octobre, à Hüttwilen le vingt deux octobre et à Chapelle le vingt deux octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Villeneuve, Lausanne, Hüttwilen  
et Chapelle

Signatures des époux :

Louis Mingard  
Magdalena Mingard

Signatures des témoins :

Blayot commis off. Villeneuve  
Bineroy Employé de l'Etat  
Reunoy

Communiqué : à l'Etat civil

à Lausanne, à St Georges  
et à Hüttwilen

L'officier de l'état civil :

J. Genf

N° 15

Sauter + Welten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil neuf cent treize, à Villeneuve  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauter Johann-Georg, coiffeur  
de Laupheim (Wurtemberg) domicilié à Berne, Fellenbergstrasse 7  
célibataire

né à Murdrachingen (Wurtemberg) mil huit cent quatre-vingt-trois  
le vingt-neuf novembre  
fils de Johann Sauter, fabriquant  
et de Theresia née Binda à Laupheim

2° Welten Clémence-Adèle, coiffeuse  
de Saanen (Berne) domiciliée à Villeneuve  
célibataire

née à Versoy près Yverne le deux mil huit cent quatre-vingt-treize  
le dix-huit décembre  
fille de Jules-Auguste Welten, employé aux C.F.F.  
et de Marie-Lucie-Virginie née Mabillard à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Berne le dix octobre, à Saanen le  
vingt octobre, à Villeneuve le douze octobre et à Laupheim le  
douze octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
déclarée par l'Etat Civil  
de Berne

Communiqué : à l'Etat Civil  
à Berne et à Saanen et à la  
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Georg Sauter  
Clémence Sauter

Signatures des témoins :

Gillieron Amard empl. off  
Epinettes 26 Lausanne  
Augusta Welten f. de Chamb.  
à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

H. Geuz

N° 16

Huguenin et Durgniat

Nom et profession de l'époux :

1° Huguenin - Virchaux René Frédéric, charron

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche (Neuchâtel) domicilié à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Concise, le huit mai mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fil de Frédéric - Louis Huguenin - Virchaux, horloger

domicile des parents :

et de Josephine - Louise - Charlotte Nottaz à Concise.

Nom et profession de l'épouse :

2° Durgniat Bertha - Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont - Dessous domiciliée à Corvitet.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le quinze janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Henri - Eugène Durgniat, agriculteur à Villeneuve

domicile des parents :

et de Fanchette - Marie - Marguerite Durruon, née Fabre, dévidée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont - Dessous, le vingt et un octobre,  
au Loche, le vingt et un octobre, aux Pâres, le vingt et  
un octobre et à Villeneuve le vingt octobre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Ormont - Dessous, au Loche  
aux Pâres et à Villeneuve.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

à Ormont - Dessous, au Loche  
et à Montreux.

Signatures des époux :

Huguenin René  
Bertha Huguenin.

Signatures des témoins :

Huguenin E. charron Villeneuve  
A. Fealtes nept. Villeneuve

L'officier de l'état civil :

H. Genf



N° 17

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent treize à Villeneuve

Pilet et Steinmann

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pilet Eugène, employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Rottimire domicilié à Brigue (Valais)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villeneuve le vingt neuf mai mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de David Pilet

domicile des parents :

et de Helene née Masson, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Steinmann Caroline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauperswil (Berne) domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le dix décembre mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Jean Ulrich Steinmann, décédé

domicile des parents :

et de Elisabeth née Gyger, à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brigue le dix sept octobre, à Rottimire et à Lauperswil le dix huit octobre, et à Villeneuve le dix neuf octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'Etat Civil de Glis-Brigue

Signatures des époux :

Eugène Pilet

Caroline Pilet

Signatures des témoins :

Louis Paulen agriculteur

Pichon Robert cafetier Villeneuve

Communiqué : à l'Etat Civil

à Glis-Brigue, à Rottimire et à Lauperswil

L'officier de l'état civil :

H. Geny

N° 18.

Moro & Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois décembre <sup>à Villeneuve</sup> mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moro Angelo, tailleur de pierres de Aviano (Province de Udine) Italie domicilié à Roche célibataire

né à Facile (Italie) le vingt six mil huit cent quatre vingt onze fils de Gioachino Moro, agriculteur à Aviano et de Anna née Stinat, décedée

2° Dumont Marie-Clarite, ménagère de Lamières (H<sup>e</sup> Savoie) France domiciliée à Roche célibataire

née à Lamières le vingt six mil huit cent quatre vingt dix fille de Maria-Felia Dumont, tailleur de pierres, décedée et de Eugénie-Alphonse née Cullay, à Lamières

Les publications ont eu lieu à Roche le vingt six août, à Lamières le vingt neuf août et à Aviano le sept septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de capacité matrimoniale  
déclaré par le consul de France  
à Gressin, certificat de publication  
à Aviano, et autorisation du  
Département de Justice et Police  
à Lausanne.

Communiqué : à le Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Moro Angelo  
Moro Marie

Signatures des témoins :

H. Deleyrie, agr. Villeneuve  
B. Rosset ménagère Villeneuve

L'officier de l'état civil :

H. Genf

N° 19  
Tirédaux + Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois décembre <sup>Villeneuve</sup> mil neuf cent treize à

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tirédaux Ernest Edouard, employé de bureau

de Cristin domicilié à Pernay

célibataire

né à Roche le vingt six mars mil huit cent quatre vingt sept

fil de Mme - François Tirédaux, agriculteur à Roche

et de Sophie - Louis née Fabre, dece'dée

2° Badoux Elite - Alice, ménagère

de Cremin domiciliée à Crebelley sur Noville

célibataire

née à Corseaux le quatorze septembre mil huit cent quatre vingt dix

filie de Elie - Frederic Badoux, jardinier

et de Louis - Marie née Pilet à Crebelley

Les publications ont eu lieu à Pernay le premier décembre, à Cremin le deux décembre, à Noville le premier décembre et à Cristin le premier décembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Pernay, Cremin, Noville &  
Cristin

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil  
à Lucens & Pilly

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Tirédaux  
Alice Badoux Tirédaux

Signatures des témoins :

Frantz off. Villeneuve  
Badoux Louis Crebelley

L'officier de l'état civil :

H. Genf

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui Le numéroté 19 de la page mil neuf cent 128.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° est celui de la dernière inscription faite dans

Lieu d'origine et de domicile :

de l'année 1913. Les deux domiciliés double du présent

Etat civil :

registre sont conformes. Ce que nous certifions

Villeneuve, le 31 décembre 1913.

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

Un double a été remis le 3 janvier 1914, à

domicile des parents :

et de l'Autosité cantonale, en vertu de l'article 11 de

Nom et profession de l'épouse :

2° l'ordonnance fédérale sur le Registre de l'Etat Civil

Lieu d'origine et de domicile :

de du 25 février 1910. domiciliée à 2° attache :

Etat civil :

\_\_\_\_\_ de l'Etat Civil.

Lieu et date de la naissance :

née à Le présent registre a été mil huit cent clôture le 31 décembre

Noms, profession et

filles de 1913, en vertu de la circulaire du Département du 11

domicile des parents :

et de novembre 1911, chiffre 3. La suite se trouve dans le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à registre de mariages A, n° 5, commencé

le 1<sup>er</sup> janvier 1914. Ce que nous certifions L'Officier de l'Etat Civil.

Vu le 15/1 1915  
Illusion  
P. P. P.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui Le numéroté 19 de la page mil neuf cent 128.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° est celui de la dernière inscription faite dans

Lieu d'origine et de domicile :

de l'année 1913. Les deux domiciliés double du présent

Etat civil :

registre sont conformes. Ce que nous certifions

Villeneuve, le 31 décembre 1913.

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

Un double a été remis le 3 janvier 1914, à

domicile des parents :

et de l'Autorité cantonale, en vertu de l'article 11 de

Nom et profession de l'épouse :

2° l'ordonnance fédérale sur le Registre de l'Etat Civil

Lieu d'origine et de domicile :

de du 25 février 1910. domiciliée à 2° attache :

Etat civil :

\_\_\_\_\_ de l'Etat Civil.

Lieu et date de la naissance :

née à Le présent registre a été mil huit cent closuré le 31 décembre

Noms, profession et

filles de 1913, en vertu de la circulaire du Département du 11

domicile des parents :

et de novembre 1911, chiffre 3. La suite se trouve dans le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à registre de mariages A, n° 5, commencé

le 1<sup>er</sup> janvier 1914. Ce que nous certifions L'Officier de l'Etat Civil.

Vu le 15/1 1915  
Illusion  
Préfet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

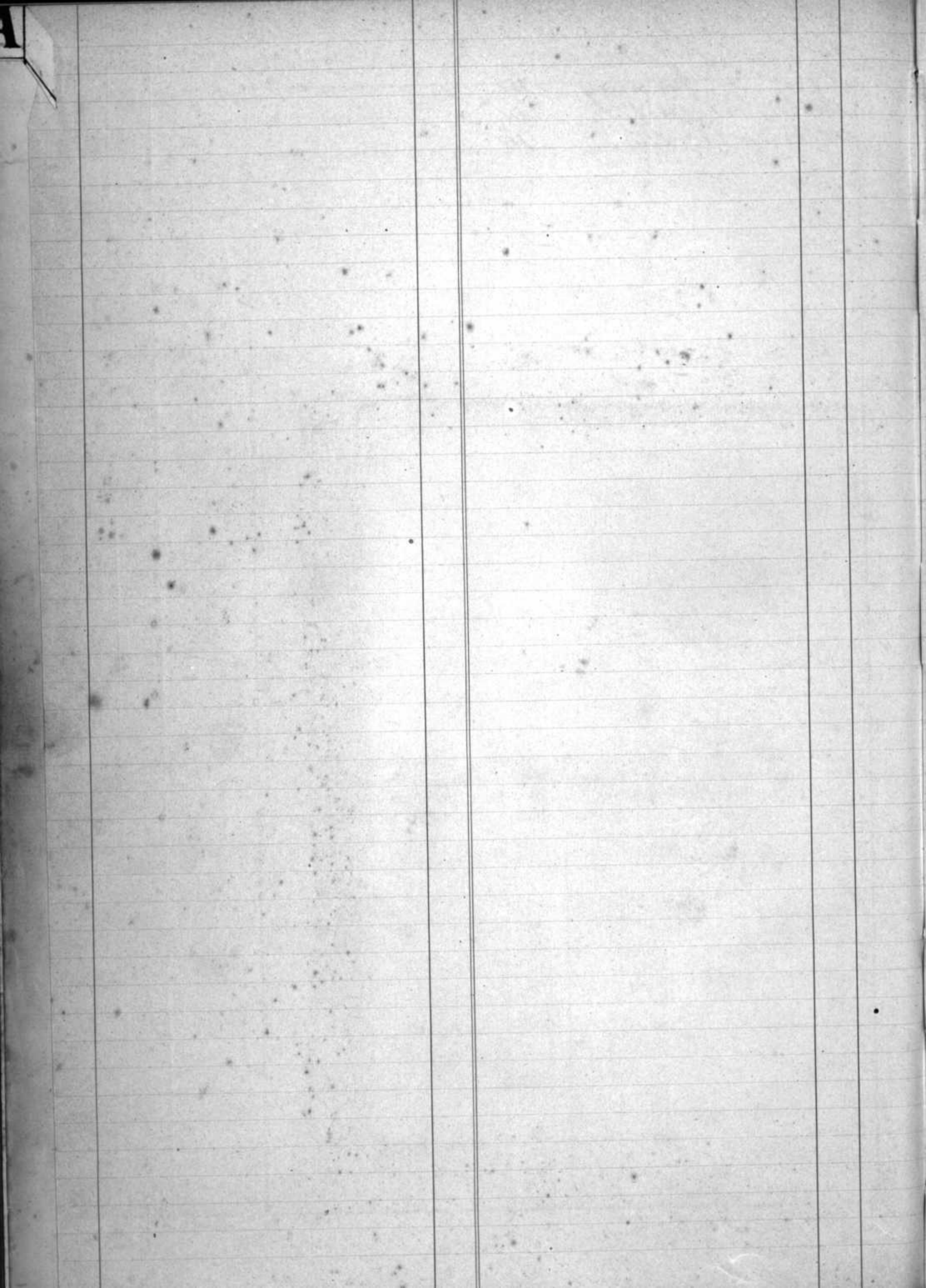
Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Althaus et Summe. 13.  
Althaus et Jordan. 26.  
Sigro et Monney. 108.  
Althaus et Barbey. 111.  
Althaus et Lin. 112.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Borlog et Renaud. p. 34.  
Becheray et Vallori. . 45.  
Berthold et Mameud. . 50.  
Brunner et Scheuk. . 55.  
Borgeaud et Tauxe. . 78.  
Bisler et Wismutsch. . 83.  
Bessaud et Philibert. . 93.  
Buttard et Lioutard. . 101.  
Buter et Buttard. . 113.  
Barret et Pinget. . 116.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





Cherise & Cardinaux	f 3.
Cottette et Lauprancien.	10.
Chatelain et Babouss.	14.
Chemane et Rounez.	27.
Clerc et Nicolet.	29.
Clavel et Dupertuis dit Brisay.	37.
Comme et Borloz.	42.
Clerc et Glappey.	46.
Chemant et Nicolet.	51.
Chatelain et Atthaus.	53.
Crot et Trabold.	60.
Chapuis et Greyloy.	91.
Cullaz et Maronier.	96.
Chammartin et Samuel ni Berthod.	99.
Crotet et Roduit	117

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

C

Belitroy et Zumoffen	4.
Superthuit dit Brains et Lambert.	6.
Superthuit et Borlog.	18.
di katala et di katala.	39.
di katala et di katala.	41.
berameru et niclet.	48.
Aulou et Althaut.	52.
Belacitay et Punguier.	58.
Dumute et Favrod.	59.
Superthuit et Metzemberg.	80.
Borsay et Butty.	86.
Belacitay et Bron nie Borlog.	87.
Dumulle et Dumute.	90.
Supaus et berueq.	115.
Dalla Luanna + Filct	118.

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

D

Echenard & Dufaux f. 2.  
Echenard et Nicolet. . 62.

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

E

Friedrich et Schneider.	<sup>folies</sup> 25.
Favrod et Foubanney.	36.
Freira et Bertelle.	43.
Furer et Freitag.	64.
Félix et Crémuel.	75.
Favrod et Papilloud.	85.
Falquier et Hulon.	89.
Favre et Coulin ou Sebey.	107.
Falquier et Trollot	120

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



**F**

Genero et bella-juanus. 8.  
Gulls et curro. 84.

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

G

Henry et Diderot.  
Huguenin et Durgnat.

25.

125

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

H

Jaquier et Chappaz. f. 102  
Judat et Zymann. . 105.  
Jordan et Nicolet. . 114.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

J

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



**K**

Limone et Roba	p. 1.
Laprive et Michaud.	15.
Longchamp et Baudry.	38.
Lambert et Delvaux.	65.
Lepoux et Nicolet.	119.
Lüdi et Philibert.	121.

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

L

Mottier et Girard.	11.
Mommerat et Emery.	30.
Mastarelli et Lutter.	44.
Mathey et Lasauchy.	56.
Mouod et Brachet.	58.
Mottier et Bastian.	63.
Marquerat et Richard.	69.
Mommerat et Lutter.	71.
Maquis et Faouod.	74.
Meylan et Hofmann.	88.
Magnevat et d'Ala.	94.
Martin et Berlog via Berthold.	95.
Morsicchi et Poletti.	98.
Moschella et Fi. Katsle.	100.
Mouod et Butzinger.	104.
Mottay et Broud.	122.
Mingard et Hagen.	123.
Moro et Dumont.	127.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

M

Nicolet	et Berameu.	9.
Nicolet	et Vallotton.	14.
Nico	et Remel.	16.
Nicolet	et Supertweit.	20.
Nicolet	et Clere.	32.
Nicolet	et Burmier.	33.
Nicolet	et Loulin.	40.
Nicolet	et Pagnante.	46.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





Pulipino et de Lillo	43.
Perrera et Favre.	44.
Pinget et Guoy.	54.
Puglisi et Terranova.	61.
Python et Genoud.	68.
Quenquier et Nicolet.	73.
Pichon et Delaprieux.	103.
Pirelli et Inghetti.	110.
Pildt et Steinmann	126.

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

P

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Q

Nicaud Simonino et Lemilo. fol. 21.  
Rolly et Nicolet. . 24.  
Rivolfi et Broyou. . 28.  
Rivotz et Peruet in Hube. 67.  
Roschbaum et Louépre. . 70.  
Ragonieri et Pralini. . 79.  
Roulet et Lichti. . 98.  
Rohr et Borlog. . 106.

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

R

Steffen et Jeanrenaud. p. 72.  
Hittler et Hilbert. " 109.  
Lacota et Welken 154

S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



S

Crachtel et Chevaley. 7.  
Journies et Chatelain. 81.

T  
U  
V  
W  
X  
Z

T

U  
Y  
W  
X  
Z

U

Geysert et James de Troillet.	5.
Dervier et Bouvier.	31.
Douchoud et Mottey.	47.
Belin et Guimettière.	66.
Pittone et Giovannucci.	77.
Belau et Berthoud.	82.
Vireday et Bader.	128.

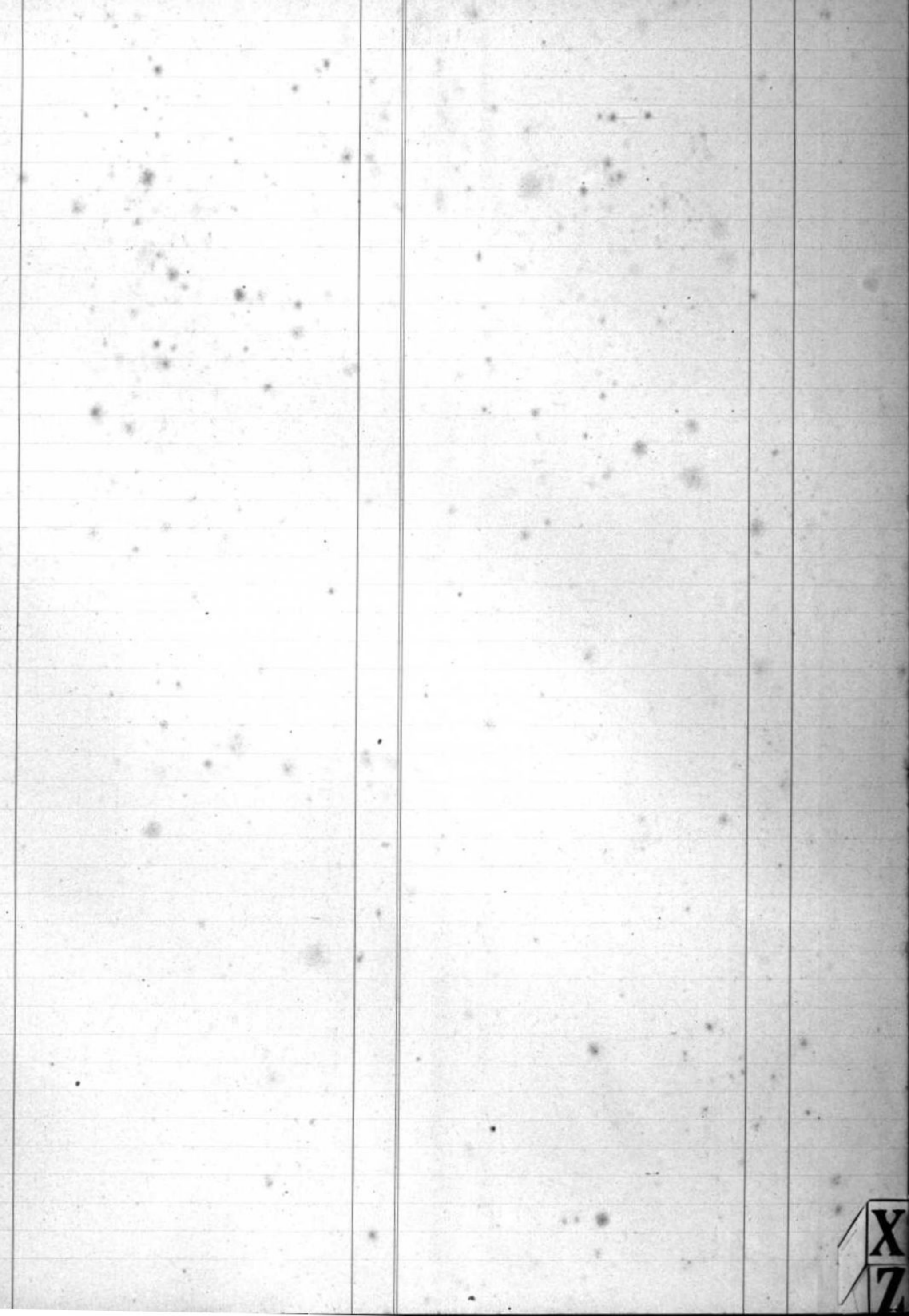
V

Wetten et Schritte. fol. 92.

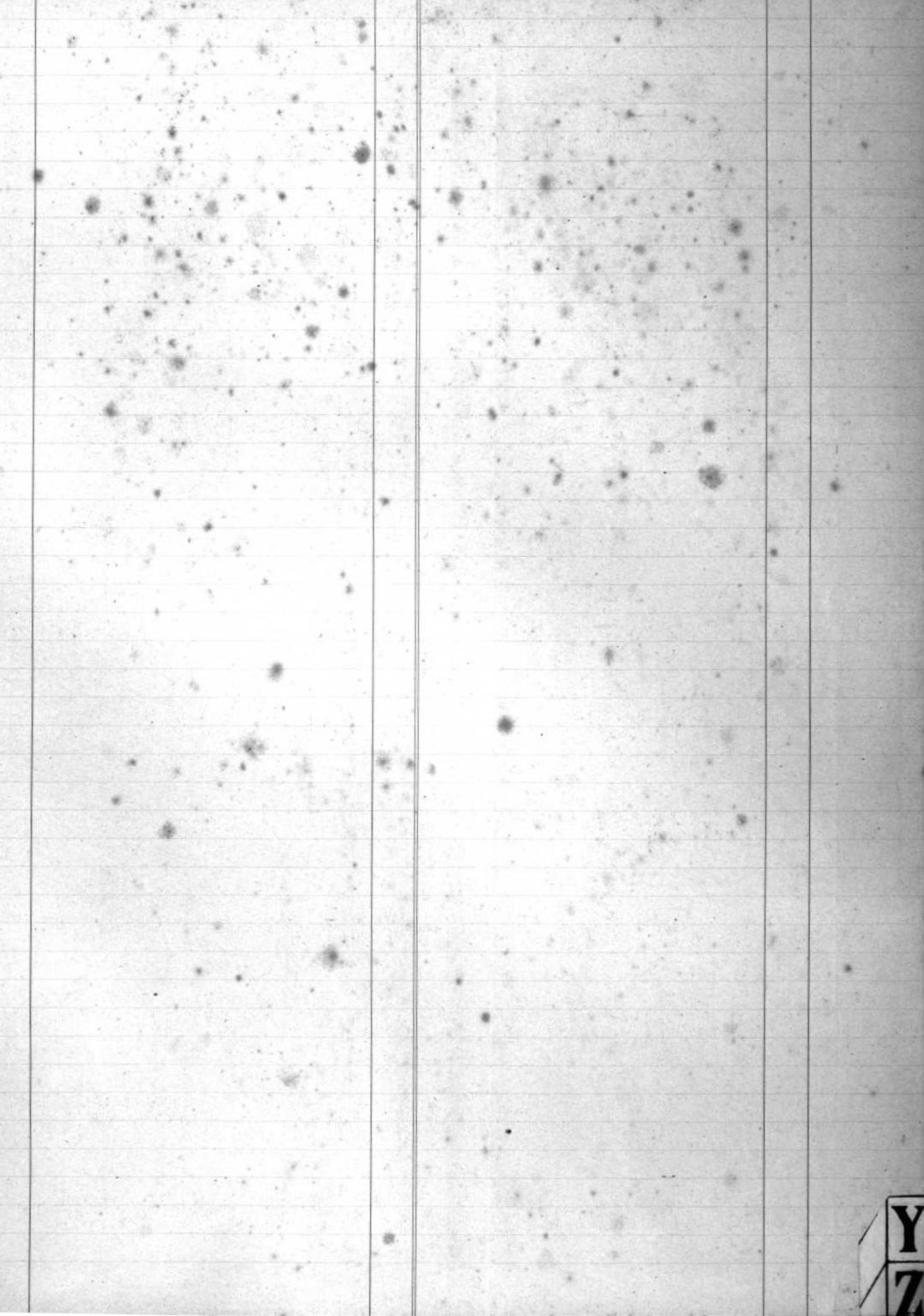
W  
X  
Z



W







*Gerbini et Emanuel.* 12.

Y  
7

